

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un peuple - Un but - Une foi

UNIVERSITE CHEIKH ANTA DIOP

(UCAD)

Institut National Supérieur de l'Education Populaire et des Sports



Monographie pour l'obtention du certificat
d'aptitude aux fonctions d'Inspecteur de l'Education
Populaire de la jeunesse et des sports

Thème

**LA MOBILISATION DES JEUNES FILLES ET DES
FEMMES PAR LA PRATIQUE DES ACTIVITES
PHYSIQUES ET SPORTIVES COMME MOYEN
D'INSERTION SOCIALE AU MALI**

Me00-12

Présentée par

Mme Diénébou Sanogo

Sous la direction de :

Mme N'Diaye Aminata

Diack Professeur de

Psychologie à l'INSEPS

8e promotion / 1998-2000

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un peuple - Un but - Une foi

UNIVERSITE CHEIKH ANTA DIOP

(UCAD)

Institut National Supérieur de l'Education Populaire et des Sports



Monographie pour l'obtention du certificat
d'aptitude aux fonctions d'Inspecteur de l'Education
Populaire de la jeunesse et des sports

Thème

**LA MOBILISATION DES JEUNES FILLES ET DES
FEMMES PAR LA PRATIQUE DES ACTIVITES
PHYSIQUES ET SPORTIVES COMME MOYEN
D'INSERTION SOCIALE AU MALI**

Présentée par

Mme Diénébou Sanogo

Sous la direction de :

Mme N'Diaye Aminata

Diack Professeur de

Psychologie à l'INSEPS

8e promotion / 1998-2000

DEDICACES

Je dédie ce mémoire :

- ◆ A mon père Sanogo Souleymane qui a su cultiver en moi l'ardeur au travail et la persévérance.
- ◆ A ma mère Diarra Diatta pour toutes ses bénédictions et conseils
- ◆ A mes frères et sœurs pour notre attachement familial
- ◆ A mes beaux-frères Traoré Nouhoum, Sy souleymane et leurs épouses.
- ◆ A mon cher Coulibaly Raymond pour toutes sa patience, son affection, son assistance morale et matérielle qui m'ont permis d'être dans d'excellentes dispositions morales.
- ◆ Que chacun trouve ici toute la fierté d'avoir contribué à la réalisation de ce document.

REMERCIEMENTS

- ◆ Nous adressons nos sincères remerciements à toutes les personnes qui de près ou de loin ont contribué à la réalisation de ce document à savoir :
- ◆ Le Secrétariat Général de la CONFÉJES sans lequel cette formation ne saurait se faire.
- ◆ Ma Directrice de Mémoire pour ses conseils, sa disponibilité, sa rigueur scientifique, son dévouement qui lui ont permis de superviser avec délicatesse mes travaux.
- ◆ Le Directeur de l'INSEPS pour ses encouragements et sa constante disponibilité, qu'il trouve ici l'expression de notre profonde reconnaissance.
- ◆ Le corps professoral de l'INSEPS pour son soutien indéfectible et les conseils permanents.
- ◆ Les responsables du Ministère des Sports et de l'Institut National des Sports
- ◆ Les Techniciens du Ministère des Sports
- ◆ Mes camarades de promotion pour leurs conseils permanents et pour l'ambiance chaleureuse dans laquelle nous avons baigné.
- ◆ Tout le personnel d'accueil et d'hébergement de l'Université Cheikh Anta Diop
- ◆ Toute la famille Kane aux HLM1 pour leur soutien moral et leur indéfectible attachement.
- ◆ Monsieur Mory Konté Directeur Adjoint des sports à la conféjes pour ces conseils permanents.
- ◆ Mesdames Awa Diarra, Penda Ndiaye au Sacré-Cœur I pour leur attachement et leur soutien financier.

SOMMAIRE

- Dédicaces

- Remerciements

Introduction

Première Partie : Généralités

1. Problématique
2. Hypothèse
3. Définition des concepts
4. Nature de l'étude
5. Pertinence de l'étude

Deuxième partie : Cadre théorique

Chapitre I : Contexte de l'étude

1. Cadre historique
2. Cadre socio- économique

Chapitre II : Statut social et rôle de la femme

1. Période coloniale à la société contemporaine
2. La société rurale
3. La société urbaine
4. L'éducation et la formation
5. Statut juridique et l'emploi
6. La santé

Chapitre III : Le sport féminin

1. Le sport féminin international : l'aspect socio-économique
2. Le sport féminin au niveau des pays africains
3. Le sport féminin au Mali : Etat des lieux
4. Le sport comme moyen d'insertion sociale
5. Le sport comme moyen de politique d'emploi
6. La nature des métiers sportifs

Troisième Partie : Méthodologie - Résultats - Recommandations pratiques

Chapitre I : Méthodologie

1. Echantillonnage
2. Démarches préliminaires
3. Instruments de mesure
4. Administration du questionnaire
5. Traitement des données

Chapitre II : Résultats

1. Présentation et Analyse des résultats

Chapitre III : Recommandations pratiques

- Conclusion
- Bibliographie
- Annexes

INTRODUCTION

Le Mali, tout comme les autres pays du monde attache une grande importance à la pratique des activités physiques et sportives. En Afrique sa participation aux compétitions régionales et sous régionales témoigne de l'engouement et de la disponibilité des autorités administratives qui gèrent le sport.

Ainsi, en cette période où la condition féminine est en perpétuel changement, le statut de la femme malienne l'a amené à jouer pendant longtemps un second rôle à tous les niveaux de responsabilité surtout sportif. Il nous semble alors intéressant et opportun d'analyser cette évolution dans le domaine du sport.

Le sport est un phénomène social. Il participe au développement de la société, il est un moyen d'éducation mais aussi une source de revenus. Il a une grande importance dans la formation de la personnalité et dans l'amélioration du statut social. Il permet à la femme de prouver sa valeur de connaître son corps ; il lui assure un équilibre psychique par son aspect ludique.

Toutefois la pratique des activités physiques et sportives prend de plus en plus d'ampleur et est pratiqué avec une ferveur qui ne cesse d'accroître au sein de la gente féminine. Sur le plan international et surtout africain les femmes ne cessent de s'affirmer leurs valeurs dans le domaine du sport. Le domaine qui nous intéresse ici est la femme et la pratique des APS au Mali. Aujourd'hui les femmes maliennes se sentent de plus en plus concernées par la vie sociale, économique, culturelle mais non pas sportive.

Toutefois et malgré qu'elles affirment avec légitimité leur droit pour une émancipation de plus en plus significative dans la vie sociale, leur image continue de pâlir du fait des considérations d'ordre psychologiques et sociologiques. Le sport féminin a du mal à s'affirmer du fait des tabous préjugés, de nombreux interdits qui freinent la participation des femmes aux APS. Les femmes maliennes sont sous représentées dans les rôles de responsables sportifs tels que : entraîneur, enseignante d'EPS, animatrice, directrices de sport, d'officiels au niveau surtout les plus élevés. Elles sont quasiment absentes sur les pistes d'athlétisme, basket, hand ball volley-ball etc...

Cependant le gouvernement du mali de la IIIe République s'est donné comme objectif, l'éradication de la pauvreté, et rappelons-nous que la pauvreté touche en premier lieu les femmes et les enfants d'où la nécessité de prendre en compte les problèmes de la non participation des femmes maliennes dans les domaines du sport. En effet, la pratique des activités physiques et sportives par les femmes a toujours été synonyme de virilité ; car le mot sport est considéré comme l'apanage des hommes.

C'est ainsi que, soucieuse de la non représentativité des jeunes filles et des femmes à la pratique des APS et en tant que responsable sportif, nous avons voulu saisir l'opportunité de notre formation d'inspecteur de la jeunesse de l'éducation populaire et des sports pour y réfléchir analyser de manière à pouvoir mobiliser la femme malienne au devant de la scène sportive.

C'est ce qui justifie le choix de notre thème qui : est la mobilisation des jeunes filles et des femmes par la pratique des activités physiques et sportives comme moyen d'insertion sociale au Mali.

Nous tenterons par cette étude de définir de nouvelles orientations et certaines stratégies qui serviront de repères aux responsables sportifs, ces repères seront très nécessaires pour définir une stratégie coordonnée et déterminée afin d'obtenir des résultats satisfaisants dans la mobilisation des jeunes filles et des femmes pour la pratique sportive. Nous nous appuierons sur les contraintes socio-culturelles afin d'obtenir une accélération des changements de mentalité visant à créer une culture sportive plus équitable chez la femme malienne. Puis, nous formulerons des suggestions qui, à n'en pas douter, pourraient être efficaces.

Première Partie :

GENERALITES

1. PROBLEMATIQUE

Au delà de ces considérations, rappelons que le sport est devenu un phénomène dont les caractéristique essentielles sont le jeu, la compétition l'esthétique, l'aspect moral et pédagogique avec un caractère public et collectif. Le sport est une source de revenus, un moyen que la femme peut utiliser de nos jours pour prouver sa valeur, se faire respecter et se faire accepter dans la société. Malgré toutes ces considérations, les jeunes filles et les femmes maliennes sont toujours restées en marge de celles-ci, elles se font de plus en plus rares, et elles sont sous représentées dans les instances sportives nationales.

Pourtant, le problème de la promotion féminine a toujours été évoquée comme une condition d'un développement durable au Mali ; car des actions ont été entreprises en faveur de l'intégration effective des femmes maliennes au sein des services administratifs. Elles sont fortement représentées dans le gouvernement dont sept (7) femmes ministres. D'autre part à cela s'ajoute l'émergence de nombreux groupements, coopératives, associations féminines et sportives.

Cependant les statistiques du Ministère des sports attestent la représentivité des femmes maliennes dans le sport. C'est ainsi que :

- de 1960 à 1999 deux (2) femmes Professeurs certifié d'Education Physique et sportives ; ont été formées dans les instituts de Yaoundé et d'Abidjan ;
- de 1978 à 1999 quarante cinq (45) Maîtresses d'E.P.S.ont été formées à l'INS du Mali ;
- au niveau des cadres administratifs, nous avons six (6) femmes dans les Fédérations Nationales, une femme à la Confédération Africaine de Basket-Ball (AFABA), une femme à la Fédération Internationale de Basket-Ball Amateur (FIBA), une femme au Comité National Olympique et Sportif

Malien (C.N.O.S.M.). Disons que ces mêmes femmes sont présentes dans les rôles administratifs, entraîneurs et officiels cependant avec les recommandations de la Fédération Malienne de Basket par exemple qui a prévu dans ses statuts et règlements intérieurs la participation obligatoire des équipes féminines pour chaque club engagé dans les championnats, coupes etc.

Force est de reconnaître, que la première Conférence Internationale qui s'est tenue à Windhoek du 31 Mars au 02 Avril, et la deuxième du 17 Mai au 19 Mai 1998 à Windhoek (Namibie) sur le thème la femme et le sport ont défini les objectifs suivants :

- Encourager et promouvoir la participation des jeunes filles et des femmes dans tous les domaines du sport (récréatif et d'excellence).
- Lutte contre toute discrimination envers les femmes dans le sport.
- Encourager la formation d'associations nationales.
- Offrir les bourses d'études à des athlètes féminins de talent, en vue de leur spécialisation pendant une période maximum.
- Organiser tous les quatre (4) ans, des tournois sportifs continentaux dans toutes les disciplines.

En dépit de ceux-ci nous reconnaissons que la CONFEJES a toujours donné la priorité aux femmes dans le domaine de la formation et des rôles administratifs. Le CIO, aussi dans ses statuts a toujours recommandé de réserver 10 % des postes de responsabilité aux femmes, et cela dans toutes les structures sportives ayant pouvoir de décision (organes législatifs et exécutifs).

Malgré tous ces efforts, les femmes restent confrontées aux problèmes d'ordre culturel, religieux le manque de temps, les mariages etc...

Devant cet état de fait nous nous sommes demandés :

- Est-ce que la pratique des APS constitue un moyen d'insertion social pour la femme malienne ?
- Quels sont les facteurs qui limitent le processus d'adhésion des femmes à la pratique des APS ?

C'est donc guidé par la recherche de l'efficacité de la mobilisation des jeunes filles et femmes par la pratique des APS, que nous profitons de l'opportunité de cette monographie de fin d'études pour voir ce qui est à l'origine, ensuite apporter notre hypothèse afin de les insérer.

2. HYPOTHESE

Le manque de motivation, les contraintes familiales et religieuses sont des facteurs qui limitent la mobilisation des jeunes filles et des femmes pour la pratique des APS et du sport qui est un moyen d'insertion sociale.

3. DEFINITION DES CONCEPTS

Dans le but d'aider le lecteur à une meilleure compréhension de notre étude, nous définissons les principaux concepts : mobilisation, jeune fille, femme, insertion, société, activité physique, sport EPS.

MOBILISATION : D'après le dictionnaire Larousse⁽¹⁾, édition 1997, « c'est l'action de mobiliser, requérir quelqu'un pour une action collective ». Dans notre étude il s'agit de la réunification des jeunes filles et des femmes en vue d'une sensibilisation de « masse » face à un phénomène de société pour pouvoir

¹ Le Larousse 1997 éditions françaises INC Boucheville Quebec

collectivement apporter ou tenter d'apporter une réponse partielle ou définitive aux problèmes à résoudre que sont les pratiques des APS.

JEUNE FILLE : « Une personne du sexe féminin peu avancée en âge, qui appartient à la jeunesse ». Cet âge est généralement l'âge pubertaire, ce qui amène les jeunes filles à s'identifier à leurs mères mais elles n'ont pas encore sur le plan social, le rôle et l'image de la femme adulte. Il est indéniable qu'à cet âge, la pratique sportive représente un dérivatif de choix : le sport permettra à ces filles de s'exprimer, d'être en parties reconnues et de canaliser leur agressivité ; et de s'insérer dans un groupe souvent mieux que leur propre famille ou des conflits de différents types peuvent exister.

FEMME : Dans le petit Robert édition 1987⁽²⁾, la femme signifie « l'être humain du sexe féminin, c'est l'épouse, c'est celle qui a été mariée. Elle est la campagne de l'homme, c'est celle qui reste à la maison ». Nous pouvons dire que cette définition correspond à une des préoccupations de notre étude.

Force est de reconnaître qu'en permettant une insertion de ces femmes dans le milieu particulier, où se mélangent jeux, efforts et émulation ne sera pas chose facile ; car nous distinguons différentes catégories de femmes :

LA FEMME AU FOYER : c'est celle qui reste à la maison et s'occupe de son ménage, de la famille.

LA FEMME OUVRIERE : c'est celle qui travaille dans les champs, dans les usines, les magasins, vendeuses.

LA FEMME DE LA MAISON : c'est la femme de chambre elle est attachée au service intérieur d'une maison, d'un hôtel. C'est aussi la femme qui est chargée de la surveillance d'une maison.

² Petit Robert avril 1987, Dictionnaire de la langue française Paris.

Pour nous, le sport répondra de plus en plus aux besoins de détente exprimés par ces femmes cette détente revêt des aspects bien particuliers : la femme se sent souvent un peu coupée du monde de la vie active et l'adhésion à la pratique sportive représentera, le moyen de retrouver un contact.

LA FEMME TRAVAILLEUSE : C'est celle qui est arrivée à décrocher un diplôme. C'est elle qui travaille dans les bureaux, comme employée dactylo, secrétaire, cadre supérieur etc... Les femmes qui travaillent ont un autre problème dans la mesure où elles devront subir une cadence de vie trépidante du fait des charges parallèles de maîtresse de maison. Dans ce contexte les APS seront un moyen pour elle de vaincre la tension, de se détendre.

ACTIVITE PHYSIQUE : pour le Robert 1987⁽³⁾ « l'ensemble des phénomènes par lesquels se manifeste une forme de vie, un fonctionnement un processus du corps humain, par des exercices physiques, la construction du corps, l'état de santé ». Ainsi la pratique d'une activité physique permet à la femme de prendre beaucoup plus conscience de son corps, de sa valeur physique.

Car la pratique d'activité physique par ces femmes serait une forme de détente bénéfique en assurant le bon entretien du corps. Ici, l'activité physique étant un facteur de mieux être apportant détente et dépassement de soi, il s'agit pour nous de mobiliser les femmes et les jeunes filles afin qu'elles puissent découvrir de nouvelles possibilités encore inexploitées de leurs corps.

SPORT : Ainsi pour le Larousse édition 1987⁽⁴⁾, le sport est ; « pratique méthode des exercices physiques en vue d'augmenter la force, l'adresse et la beauté du corps humain, mais aussi de l'éducation de l'esprit ».

³ Petit Robert avril 1987, Dictionnaire de la langue française Paris.

⁴ Petit Robert avril 1987, Dictionnaire de la langue française Paris

Selon l'encyclopédie des sports, « le sport est l'exercice méthode et hygiénique du corps humain en vue d'accroître sa force, son adresse et sa beauté, et de développer l'énergie de la volonté tout en délaissant l'esprit »⁵.

En analysant ces deux (2) définitions l'objectif pour nous est de mobiliser ces jeunes filles et femmes afin de les amener vers une pratique méthodique des exercices physiques pour la beauté, le physique et l'éducation de leur corps.

Selon POCIELLO-C 1981⁽⁶⁾ « le sport apparaît aujourd'hui comme un fait social total en ce qu'il peut mettre en branle la totalité de la société et des Institutions dont il engage toutes les dimensions : politique, économique, culturelle, sociale, technologique. Il implique en même temps les diverses formes de la vie quotidienne des agents qui la constituent pratiques, représentation, style de vie, esthétique, ethnique ».

Ainsi cette définition de POCIELLO⁷ correspond à l'esprit de notre recherche qui sera appuyée par celui de Pierre de COUBERTIN⁸ (1936) « le plus grand service que le sport puisse rendre à la jeunesse, c'est d'empêcher chez elle le vagabondage de ce qui menace d'éveiller en elle un sensualisme prématuré », écrivait-il dans Pédagogie sportive.

La première citation nous fait comprendre que par la pratique, nous appliquons des modèles sociaux culturels à notre corps et à notre pensée, modèle sociaux qui relèvent de l'organisation sportive dans le contexte global des sociétés industrialisées.

⁵ Encyclopédie des sports 1987

⁶ Le Larousse 1997 Editions françaises INC Boucheville Quebec

⁷ Pociello C 1981 édition Vigot, sport et société approche socioculturelle des pratiques.

⁸ Pierre de Coubertin 1936 Lausanne BIPS Pédagogie sportive.

Ainsi que des modèles culturels d'ordre technique et ethnique qui s'inscrivent dans ce contexte.

La deuxième citation de COUBERTIN nous incite à mobiliser davantage les femmes et les jeunes filles à la pratique sportive afin de les épargner de vagabondage, de désœuvrement, l'oisiveté.

INSERTION SOCIALE : « action d'insérer, d'introduire, de s'intégrer dans un groupe et trouver une place dans la société, pour l'amélioration des conditions de vie, des avantages sociaux considérables ».

Cette définition est l'objectif de notre thème de recherche, c'est de pouvoir faire mobiliser les jeunes filles et femmes au devant de la scène sportive pour leur trouver un statut professionnel afin de les insérer dans la société.

4. NATURE DE L'ETUDE

Notre étude est descriptive, elle se propose d'évaluer le degré de mobilisation dans la pratique sportive des jeunes filles et des femmes en vue de leur insertion sociale.

5. PERTINENCE DE L'ETUDE

Ayant été pratiquante de haut niveau et responsable dans l'encadrement des filles, nous avons été confrontées à de nombreuses difficultés.

Ainsi que des modèles culturels d'ordre technique et ethnique qui s'inscrivent dans ce contexte.

La deuxième citation de COUBERTIN nous incite à mobiliser davantage les femmes et les jeunes filles à la pratique sportive afin de les épargner de vagabondage, de désœuvrement, l'oisiveté.

INSERTION SOCIALE : « action d'insérer, d'introduire, de s'intégrer dans un groupe et trouver une place dans la société, pour l'amélioration des conditions de vie, des avantages sociaux considérables ».

Cette définition est l'objectif de notre thème de recherche, c'est de pouvoir faire mobiliser les jeunes filles et femmes au devant de la scène sportive pour leur trouver un statut professionnel afin de les insérer dans la société.

4. NATURE DE L'EDUDE

Notre étude est descriptive, elle se propose d'évaluer le degré de mobilisation dans la pratique sportive des jeunes filles et des femmes en vue de leur insertion sociale.

5. PERTCENCE DE L'EDUDE

Ayant été pratiquante de haut niveau et responsable dans l'encadrement des filles, nous avons été confrontées à de nombreuses difficultés.

La présente étude nous permettra de chercher à comprendre la non mobilisation et ainsi que leur insertion sociale, déceler les faiblesses sur la structure de fonctionnement, et faire des propositions pour une amélioration de son rendement.

Nous n'avons pas pu nous rendre dans toutes les régions. Cela nous aurait permis de prendre en compte ce qui est fait dans toutes les régions du Mali.

Néanmoins nous avons ainsi choisi Bamako la capitale qui pourrait être pour nous un centre d'action.

Nous n'avons pas pu faire une pré-enquête pour adopter le questionnaire au niveau de compréhension des répondants parce qu'étant loin du lieu de l'enquête.

En cette conclusion de la définition des concepts. Nous disons que la pratique des activités physiques et sportives revêt un caractère ludique, une finalité morale et une nature compétitive. Elle renvoie ainsi à une pluralité de phénomènes et se diversifie dans des schémas distincts et des niveaux hétérogènes.

D'abord, une pluralité des phénomènes, car le sport est non seulement une expérience vécue, mais aussi une pratique sociale de loisir, soit comme une activité, soit comme un spectacle; une technique motrice avec ses normes d'apprentissage et de rendement, une institution avec des structures et des organisations spécifiques déterminées par celles de la société à laquelle il appartient.

Ensuite le sport est devenu lui-même une institution avec des structures propres, sa hiérarchie, son organisation et sa réglementation spécifique, son personnel qualifié, ces installations, etc. En tant qu'institution, le sport tend à reproduire le système social qui l'a engendré.

Enfin, le sport est de ce fait devenu pour la femme un moyen d'affirmation qui développe chez elles des capacités athlétiques, psychologiques et sociales. Pour ces auteurs, le fait social est total. Ainsi qu'il s'agisse de l'éducation ou des activités d'un groupe social donné en l'occurrence les femmes. ces faits, pour être expliqués renvoient à ces structures et à des processus sociaux qui en déterminent les conditions.

Le sport permet aujourd'hui la rencontre de plusieurs cultures, et sociétés.

Deuxième Partie :

CADRE

THEORIQUE

Chapitre I : CONTEXTE DE L'ETUDE

PRESENTATION DU MALI

Le Mali est un pays sahélien, il est limité à l'ouest par le Sénégal au nord par la Mauritanie, au nord-est par l'Algérie, à l'est par le Niger, au sud-est par le Burkina Faso, au sud par la Côte d'Ivoire et au sud-ouest par la Guinée.

Le Mali est peuplé de 8 600 000 habitants dispersés sur une superficie de 1 240 000 km², avec une densité environ de sept (7) habitants au kilomètre carré. Sa capitale est Bamako avec 800 000 habitants.

1. CADRE HISTORIQUE

Zone de contact entre l'Afrique noire et l'Afrique du nord, le Mali a vu très tôt émerger sur son sol des royaumes et des empires qui ont fait sa renommée au delà du continent : le royaume du Ghana, l'empire du Mali Songhaï.

L'histoire de ces royaumes est bien connue grâce aux traditions orales mais également aux récits des voyageurs arabes qui ont témoigné de la richesse de ces états et qui régnait à la cour de leurs souverains. Le royaume de Ouagadougou, plus connu sous le nom du Ghana est le premier état d'Afrique noire connu des historiens. Il aurait été créé vers le IV^e siècle et se serait étendu au VIII^e siècle.

A son apogée, au IX^e siècle, le Ghana s'étendait sur une grande partie du Mali et de la Mauritanie actuelle. Au IX^e siècle, les almoravides venus du Maroc à la fois dans l'espoir de prendre le contrôle du commerce et d'étendre l'islam envahirent le Ghana. Le royaume entra alors dans sa phase de déclin. En

1203, il tomba sous la coupe de son ancien vassal, le royaume Soussou (dans la Guinée actuelle).

Le royaume du Mali s'est constitué au XIII^e siècle sous la Direction de Soundiata Keita à l'issue de la bataille de Kirina en 1235. Sous le règne de Soundiata, le royaume s'étendit jusqu'à Gao à l'océan. Il atteint son apogée sous le règne de Kankan Moussa (1312 - 1337) rendu célèbre par son pèlerinage à la Mecque. Kankan Moussa fit du Mali un haut lieu de rencontre entre lettrés musulmans. Au XIV^e siècle, avec des querelles de succession, l'empire du Mali fut pris par le royaume Songaï sous le pouvoir de la dynastie des Sonni. Là deux empereurs se sont distingués : Sonni Ali Ber (1462 - 1492) et Askia Mohamed (1492 - 1528) empire Songhoï étendit sa puissance du Mali au Niger et sur le Sénégal. En 1591, ce fut le déclin de l'empire Songhoï défié par Djouder, un Général de l'Armée Marocaine.

Ainsi, les Européens détournèrent à leur profit les flux commerciaux pendant les XVII^e et XVIII^e siècles.

Sur le plan politique, la chute de l'empire Songhoï amorçait une phase de profond désordre qui permit l'émergence du Kaarta sous l'impulsion de Cheikhou Amadou (1775 - 1844) et l'empire du Macina sous le règne de Al Hadj Oumar en 1862.

A partir du XV^e siècle commença la colonisation avec l'arrivée d'abord du Français Anselme d'Isalguiet à partir de GAO, puis Mongo Park (Ecosse) qui arriva jusqu'à Ségou. Au XIX^e siècle, c'était l'anglais Gordon Laing en 1826, puis le Français René Caillé en 1828 à Tombouctou. Dans cette progression, les Français se heurtèrent à une formidable résistance de force : l'empire Toucouleur vaincu en 1893, celui de Samory Touré en 1892, et celui de Sikasso qui tomba

héroïquement en 1898. Le Mali (sous le nom de Haut Sénégal - Niger puis Soudan), devient en 1895 une colonie Française intégrée AOF (Afrique Occidentale Française) à Kayes, puis Bamako en 1907 Chef lieu. Durant la période coloniale ses frontières furent plusieurs fois modifiées. Les Français mirent peu en valeur l'économie du Mali du fait de son éloignement des côtes marines.

Après la seconde guerre mondiale commença la période des revendications pour l'indépendance. En 1945, le Soudan (Mali actuel) envoya son 1er député au parlement Français : Fily Dabo Sissoko. En octobre 1946 à Bamako, se réunit le Congrès du RDA (Rassemblement Démocratique Africain) l'US-RDA dirigée par Modibo Keita et Mamadou Konaté. La loi cadre de 1956 accorda aux Colonies Françaises une certaine autonomie. En 1958 interrogés par référendum, les populations du Soudan votèrent massivement en faveur de la communauté Française qui recueillit 97 % de "oui". Avec son voisin sénégalais, le Soudan créa la Fédération du Mali qui accéda à l'indépendance le 20 juin 1960. Mais dès le 20 août des dissensions firent éclater la Fédération. Et le 22 septembre 1960, le Soudan proclama la République du Mali. Modibo Keita devient le Président du Mali. Avec l'US-RDA, il mit en place les bases d'une gestion socialiste de l'économie en créant des Sociétés d'Etat et des coopératives agricoles et sortit de la zone franc pour créer le franc Malien.

En 1967 et 1968 des querelles au sein de son entourage amenèrent Modibo Keita à suspendre l'Assemblée Nationale, le 19 novembre 1968, il fut renversé par un groupe de jeunes Officiers. Il mourut en prison en 1977.

La constitution fut abrogée et les partis politiques interdits et le pouvoir confisqué par un Comité Militaire pour la Libération Nationale. (CMLN), dirigé par le Lieutenant Moussa Traoré. Ce dernier promit de faire revenir les civils au pouvoir ; une promesse qui n'a jamais vu le jour. Le régime se durcit. L'U.D.P.M (l'Union Démocratique du Peuple Malien) devient le parti unique en 1976. Dans les 1980, les difficultés économiques du Mali s'accroissent du fait de la sécheresse. Le Mali réintégra la zone franc A partir de 1990, le régime, accusé d'autocratie et de détournement des fonds publiques vit la contestation s'accroître. Lorsque, en mars 1991, l'ordre fut donné à l'armée de tirer sur les manifestants (106 morts et 708 blessés) la colère atteint son paroxysme. Un groupe de militaires dirigés par le Lieutenant Colonel Amadou Toumani Touré arrêta le Général Moussa Traoré et mit sur place un comité de transition pour le salut du peuple (CTSP) chargé de préparer le retour à la démocratie. Une conférence Nationale réunie en 1992 furent emportées par Alpha Omar Konaré qui devint chef de l'état, et par son parti l'A.D.E.M.A. (Alliance pour la Démocratie au Mali). Le 13 avril 1993, l'ancien président Moussa Traoré fut condamné à mort, mais cette sentence n'a pas été exécutée. Ainsi le Mali aurait connu de son histoire à nos jours une gestion de 70 ans, 8 ans de régime socialiste et 24 ans de régime militaire.

Dans un cadre historique, le statut de la femme malienne suscite depuis fort longtemps de nombreux débats car les femmes sont une véritable force sociale vu leur nombre. Cependant, la place des femmes dans la société malienne n'est pas des meilleures, elles sont peu présentes dans la vie politique, économique, leur contribution au développement fait l'objet d'une sous estimation surtout dans le domaine du sport. Mais sur le plan politique, même si son rôle n'était pas au 1er plan, elles étaient toujours consultées pour la prise des grandes décisions telles : les nominations, les destitutions, les actes de guerre, les actes d'alliance. C'est celle qui forgeait le moral du guerrier elles œuvraient

dans la discrétion pour influencer les hommes et les grands faits historiques. En ce qui concerne le sport nous ne pouvons pas établir de manière exacte la participation des femmes aux APS avant les indépendances. Néanmoins l'histoire nous enseigne que des faits marquants ont caractérisé la vie sportive de la femme malienne dans la société.

Pendant longtemps les femmes maliennes ont été tenues à l'écart du mouvement sportif mondial. Et cela sur la base des Maisons à la fois sociales et morales. Cette situation a certainement influencé le sport féminin.

Mais c'est à partir de la nouvelle conception de la situation sociale de la femme et avec la disparition progressive des tabous, préjugés, les femmes maliennes entament ainsi un processus de libération pour la pratique sportive.

Culture

Art traditionnel

Le Mali est un haut lieu de l'art africain, en effet, les Dogons et les Bambaras ont développé une sculpture de la plus haute valeur. Les murs ont été produits loin des villes, qui importantes et vite islamisées, refusaient ce mode d'expression traditionnelle. En revanche, l'architecture urbaine et religieuse s'est puissamment développée.

De nos jours l'histoire de l'art traditionnel est fortement dominée par les femmes au Mali, qu'elles soient sportives, intellectuelles, analphabètes elles participent activement au développement de l'art traditionnel. D'ailleurs des associations et groupements de femmes sont spécialisés dans ce domaine où nous pourrions intégrer certaines sportives qui ne sont pas encore insérées dans la société.

Littérature

Dès le XVème siècle, l'université musulmane de Tombouctou devient un grand foyer de culture. A cette époque, les écrivains Ahmed Baba Es Saadi (Tarikh es Soudan) et Mohamed Kati (Tarikh el-Fettah) font la gloire du pays. La littérature traditionnelle orale est vivace les griots continuent encore à transmettre de père en fils le geste de Soundiata ou de Kankan Moussa.

Né avec le XXe siècle Amadou Hampaté Bâ "le sage de l'Afrique", consacre son œuvre de poète, historien, philosophe, ethnologue aux cultures orales : il donne un roman, l'étrange destin de wangrin (1973) et deux tonnes de mémoires (1991-1994). Son contemporain Fily Dabo Sissoko est le poète de la tradition et de l'engagement politique (poèmes de l'Afrique Noire, 1963) etc.

Pourtant les femmes ne sont pas restées en marge de la littérature. Certains ouvrages tels que les femmes célèbres de Madame Conaré Adam Bah (épouse du Chef de l'état Malien, a dans son ouvrage fait une mention spéciale aux femmes sportives maliennes qui ont hissé haut le drapeau national.

Théâtre

Le Kotèba est une forme d'expression dramatique enracinée dans la tradition chez les bambaras et les Malinkés. La mort de Chaka (1961), de Seydou Badian donne naissance au théâtre moderne malien. Il contribue avec Sory Konaté (le grand destin de Soundiata), à la vitalité d'un théâtre historique. Des dramaturges comme Gaoussou Diawara (l'aube des béliers 1975, Abubakari II, 1992 et Alkaly Kaba (nègre qu'avez-vous fait ? 1972, Mourir pour vivre 1976 ouvrent la voie à des formes contemporaines au théâtre malien.

Le théâtre est une forme d'expression corporelle qui fait référence à la danse, au rythme tam-tam et spectacle. Il est aussi un moyen de communication qui pourra nous aider dans le cadre de la mobilisation des jeunes filles et des femmes à travers les publicités, les sketches pour la pratique des APS qui est un moyen d'insertion sociale. Il en est de même pour le cinéma et la musique.

Musique et Cinéma

La musique malienne contemporaine demeure profondément imprégnée par la tradition griotte où les instruments servent de support au récit. Dans l'espace culturel Mandingue, la Kora, une harpe à 21 cordes est très répandue. Des virtuoses comme Sidiki Diabaté et Batourou Sékou, l'ont popularisée sur le continent. Aujourd'hui, elle est l'instrument traditionnel le plus apprécié par les modernes. A Bamako, de nombreux musiciens ont commencé leur carrière avec le groupe rail Band, crée par le Directeur du Buffet de la Gare en 1970 ; ainsi des chanteurs comme Salif Keita et Mory Kanté un guinéen venu au Mali suivre une école de griot, Fanta Damba, Mokontafé Sacko, Oumou Sangaré, Ami Koita, Kandia Kouyaté etc. figurent actuellement parmi les chanteuses maliennes les plus populaires. Pour ce qui concerne le Cinéma Malien, les premiers courts métrages, documentaires, réalisés par Moussa Camara, Djibril Kouyaté et Souleymane Cissé datent depuis 1970. Ainsi en 1982, des fils comme "FINYE" de Souleymane Cissé remporte le grand prix du festival panafricain de Ouagadougou et "Yeelen" en 1987, celui du Jury du Festival de Cannes, montrent que le Cinéma malien se porte bien.



2. CADRE SOCIO ECONOMIQUE

L'économie malienne repose sur le pluralisme : agriculture, mines et industries, transport etc. Le Mali est un pays enclavé et handicapé par la sécheresse.

Agriculture

L'importance de la production agricole varie de 25 % en fonction de la pluviométrie. Les principales cultures sont : le millet (47 % des terres cultivées), l'arachide, le maïs, le coton, et le riz. Le Mali est aujourd'hui le premier producteur de coton en Afrique noire, et deuxième du continent africain après l'Egypte. La culture du coton est pratiquée dans la zone méridionale. Ce qui fait que plus de 25 % de la population y est employée pour travailler. Quand à l'élevage le cheptel s'élève à 16 550 têtes. Le poisson y est pêché en douce faute de débouché à la mer.

Mines et industries

La production minière d'or, de sel et de diamant contribue pour 2 % au P.N.B. (Produit National Brut).

La bauxite, le manganèse, le fer et le pétrole font partie des potentialités du Mali. L'industrie est cotonnière. L'hydro - électricité est l'une des richesses du pays. Concernant les échanges extérieurs les importations sont de 733 millions de dollars. Elle sont supérieures aux exportations 289 millions de dollars.

L'aide extérieure est de (20 % du PNB), et permet de pallier le déficit de la balance des paiements et le service de la dette.

Transport

Le Mali dispose d'un réseau routier de 18 000 km (2000 bitumés) et d'un réseau ferroviaire de 646 km. Le principal Aéroport est Bamako - Sénou.

Les principaux port fluviaux sont Bamako et Koulikoro.

Education et santé

Les nouvelles options de la 3^{ème} République offrent de grandes opportunités d'expansion au système Educatif à la fois quantitative et qualitative. Les chances d'accès à une éducation formelle et non formelle restent encore faibles par rapport aux normes universelles. Le taux de scolarisation est de 43 %. A ce sujet beaucoup d'efforts restent à déployer.

Concernant la santé, le gouvernement doit déployer de gros efforts. Selon les statistiques de 1991 du Ministère de la Santé, qui confirment : un Médecin pour 20 000 habitants et un lit d'hôpital pour 1706 habitants.

La femme malienne est et demeure un élément déterminant dans l'économie malienne. Elle contribue pour une grande part aux biens de la famille, en écoulant les produits de son propre champ. A cet effet, elle constitue un patrimoine propre utilisé pour les besoins de ses parents. Mais, disons que le problème économique continue toujours à être l'obstacle majeur à l'évolution du sport au Mali. De ce constat, il va sans dire que l'évolution du sport dans un pays est nécessairement lié à son évolution économique et sociale.

Ces facteurs socio économiques ont trait non seulement aux systèmes de production qui répartit les tâches dans la société sur la base de la division sociale fondée sur le sexe et l'âge, dans les sociétés traditionnelles d'hier et d'aujourd'hui. Il apparaît que la situation socio-économique a un impact certain sur la participation féminine à l'éducation et aux activités physiques sportives.

Chapitre II : STATUT SOCIAL ET RÔLE DE LA FEMME AU MALI

Le statut de la femme malienne suscite depuis fort longtemps de nombreux débats. Au Mali, la société reconnaît et valorise les rôles de la femme que sont l'épouse, la mère, celle qui perpétue les valeurs et les traditions. Ces rôles sont intégrés généralement au moyen d'une socialisation très précoce de la jeune fille. Cette socialisation est basée sur la différenciation de genre donc sur la division sexuelle dans le ménage. Cette différenciation contribue à minorer la participation de la femme dans la production, au niveau du ménage, de la cellule familiale et même au niveau du développement national.

Cette inscription différenciée s'élabore à partir d'un modèle de socialisation qui se réalise en fonction des objectifs conduisant la femme au statut de "responsable de chambre" c'est à dire l'intérieur, et l'homme à celui de responsable de la maison c'est à dire l'extérieur. De la naissance à l'âge adulte cette socialisation traditionnelle de la femme et celui de l'homme suivront cet itinéraire.

1. PERIODE COLONIALE A LA SOCIETE CONTEMPORAINE

L'histoire et les repères théoriques nous ont permis de retracer et de comprendre l'évolution de la position sociale des femmes en République du Mali, de la période coloniale à la société contemporaine.

La période pré coloniale est pour nous, une référence à la fois historique et culturelle. L'histoire nous enseigne que la socialisation des femmes dépend des systèmes sociaux en vigueur dans les sociétés : (matrilignage, patrilignage, système bilinéaire) qui leur accordent un statut tantôt d'autonomie, d'autorité, tantôt de subordination.

Dans ce contexte idéologique de domination où le rapport d'inégalité relève des structures sociales et religieuses elles-mêmes ont pesé fortement sur les relations entre sexes : c'est à dire l'impact de l'autorité masculine sur les enjeux importants tels que : la division du matériel, la reproduction sociale, l'accès aux ressources naturelles et économiques. En conclusion, le statut juridique de la femme malienne est étroitement lié à leur statut social, leur accès aux ressources et richesses également.

Ainsi, la colonisation a eu des répercussions à des degrés divers sur la situation des femmes. Sur le plan politique, l'administration coloniale a plutôt renforcé l'exclusion des femmes. Sur le plan économique l'impact a été plus marquant car le système colonial a accentué la spécialisation des femmes dans l'économie domestique : reproduction des cultures vivrières, petit commerce, artisanat.

L'accès des filles à l'école est tardif, et leurs diplômes étaient liés à leur condition de femme, c'est à dire pas de hauts diplômes spécialisés. Elles sont employées comme institutrice, infirmière, sage femme etc.

L'indépendance marque un tournant politique global dans la construction du Mali nouveau sur le plan politique et institutionnel, qui se voit adopter des réformes.

Au lendemain des indépendances, les nouvelles autorités s'attellent à l'élaboration d'actions de promotion des femmes qui se voulait une rupture par rapport aux politiques coloniales. Il s'agissait alors de revaloriser leur statut fortement altéré par la colonisation qui les avaient tenues en marge des structures politiques et économiques.

Avec l'avènement de la 3^{ème} République, toutes les révolutions, conventions, dispositions et recommandations internationales concernant les femmes ont été adoptées, signées et ratifiées par l'Etat Malien qui s'est engagé à les faire respecter. Parallèlement des structures administratives étaient créées.

En 1992, le Secrétariat d'Etat à la Condition Féminine était créé, et en 1994 devenu Commissariat à la Promotion des Femmes, et en 1998 jusqu'aujourd'hui il est appelé Ministère de la Femme de l'Enfant et de la Famille.

Tous ces bouleversements de structures ont été significatifs de politiques, tantôt de prise en charge des programmes des femmes par le pouvoir, tantôt hésitantes et même volontaristes. Il faut constater aujourd'hui l'ampleur et la difficulté de la tâche pour améliorer la situation des femmes maliennes qui, malgré les discours et une meilleure reconnaissance de leurs rôles, restent encore marginalisées sur le plan politique et économique. Elles sont quasiment absentes des objectifs globaux de la planification nationale et des politiques de développement. Les nombreuses mesures internationales ratifiées en leur faveur ont reçu peu d'application.

Ainsi, la discrimination à leur égard continue de s'exercer à tous les niveaux : éducation, emploi, formation technique et professionnelle, revenu, avancement, santé, droit politique, sport, etc.

2. LA SOCIÉTÉ RURALE

En République du Mali, les tâches et les responsabilités des femmes rurales sont multiples. Elles varient en fonction, notamment de l'âge, de l'origine géographique, ethnique, sociale et de l'appartenance de classe. Elles vont de

l'entretien matériel et moral de la famille à la participation à la production agricole, artisanale et aux activités de transformation, de commerce etc.

Cette contribution est reconnue, mais l'autorité familiale est d'abord masculine. Les femmes ne deviennent chef de famille que dans les circonstances définies, lorsque les hommes font défaut : veuvage, divorce, célibat, chômage des hommes, abandon par le conjoint, émigration masculine. Il leur arrive aussi d'être les chefs de fait de l'unité de production qui fournit l'essentiel des biens et des revenus domestiques, sans pour autant avoir le statut. Les participations des femmes à la gestion des ressources sont capitales en milieu rural, sans qu'elles en aient pour autant le contrôle.

Les femmes ne sont pas considérées comme des agricultrices et des productrices à part entière. La logique des superficies, les contraintes en matière de main d'œuvre et de technologie ne sont pas identiques. Elles gèrent des terres moins importantes en superficie et en qualité que les hommes.

La main d'œuvre familiale et salariée leur est comptée sur leur propre exploitation alors qu'elles servent de force de travail essentielle gratuite dans la production agricole africaine. La faiblesse de l'utilisation des équipements mécaniques et des technologies avancées par les paysannes maliennes est notoire, en raison de leur coût élevé, mais surtout de la discrimination à leur égard : pas de garantie pour l'attribution des intrants, vulgarisation des technologies assurées sans elles ou à leurs dépenses marginalisation voire exclusion des politiques technologiques.

Mais avec l'avènement de la 3^{ème} République, les actions gouvernementales en faveur des femmes en milieu rural ont été multifformes. Pour ce milieu, les grandes orientations ont porté sur la constitution de

groupement, les programmes d'allégement du travail domestique et l'intégration des femmes dans les projets de plus grande envergure.

Les groupements de promotion féminine sont fondés sur l'idée qu'il serait plus facile pour les femmes de développer et de gérer des activités communes de trouver des financements en groupe qu'individuellement ; les multiples associations villageoises ont été constituées. Mais, il faut reconnaître qu'elles sont exclues des grands projets nationaux de grande envergure portant sur les cultures telles que l'archide, le riz, le coton etc. qui sont gérées par les grandes sociétés d'aménagement. Les femmes rurales sont ainsi cantonnées dans des petits projets de maraîchage, petit élevage, embouche bovine et petit artisanat, séchage solaire et fumage au four, moulins.

Enfin, l'accès au crédit reste un problème crucial, car les difficultés d'écoulement des productions sont immenses, en raison de l'inorganisation et de l'étroitesse des marchés locaux et circuits commerciaux de la carence des transports et du faible crédit alloué aux caisses villageoises.

Au Mali, une étude a été réalisée sous l'égide du service pour l'intégration des femmes au développement, Food and agriculture organisation, Rome (Italie) 1995 a donné les statistiques suivantes : Les femmes constituent 51,20 % de la population malienne ; 77,9 % des femmes travaillent dans l'agriculture et la transformation. Elles effectuent 70 à 80 % du travail agricole, 100 % des activités artisanales de transport. Elles sont confrontées aux difficultés liées au droit patriarcal de la terre.

3. LA SOCIÉTÉ URBAINE

Au Mali, la société reconnaît et valorise le rôle de la femme que sont l'épouse, la mère, celle qui perpétue les valeurs et les traditions. En général ces rôles sont intégrés au moyen d'une socialisation très précoce de la jeune fille. Cette socialisation est basée sur la différenciation de genre donc division sexuelle dans le ménage.

Pour ce milieu urbain il y a une participation invisible de la femme dans le développement économique social et culturel de son foyer et de son pays et ceci concerne le secteur formel. Quand au secteur informel, les femmes ont une contribution plus significative que sont : le commerce de détaillants, les activités commerciales, l'agriculture le jardinage etc.

Aussi, le développement accéléré des zones urbaines au Mali a commencé depuis que l'ONU avait mis l'accent sur l'année internationale de la femme. Cela a eu entre autre un effet important recul de l'économie domestique paysanne, un certain éclatement de la division traditionnelle du travail entre hommes et femmes et un poids de l'investissement des femmes dans des activités plus ou moins nouvelles pour elles.

Les politiques d'ajustement structurel ont rendu très crucial le problème de l'emploi en milieu urbain.

Le marché de l'emploi étant saturé, le volume de l'offre se révèle très insuffisant. La politique de l'état malien dans ce contexte reste peu favorable aux femmes, même si des dispositions ont été prises pour assurer leur promotion et garantir leurs droits. Les contraintes sociales (épouse et de mère) auxquelles font face les femmes pèsent sur les aspirations qu'elles nourrissent en matière de vie

professionnelle extérieure au cadre familial c'est à dire : analphabétisme, faible niveau d'instruction et qualification professionnelle, spécialisation dans des métiers féminins, mauvais respect de la législation du travail en terme de recrutement, de conditions de travail et de salaire. En situation de concurrence la priorité est accordée à l'homme socialement défini comme le chef de ménage.

Au niveau des emplois salariés permanents et saisonniers des secteurs privés et parapublics, la proportion des femmes est minime.

Dans la main d'œuvre permanente, commerce de détail, cette proportion varie. Elles sont absentes dans les secteurs bâtiments et travaux publics. Concernant les emplois saisonniers elles sont relativement bien représentées, telles que dans les industries alimentaires, l'hôtellerie, restauration, ainsi que les travaux de la voirie municipale. Elles sont aussi présentes dans la fonction publique dans les rôles de secrétaires, de sage femme, d'infirmière, de l'enseignement.

Le programme d'ajustement structurel ayant mis fin au recrutement dans la Fonction Publique Malienne, ainsi que les liquidations massives des entreprises para publiques et de secteurs privés sont venues renforcer le rôle du secteur formel, comme pourvoyeur d'emplois pour les femmes c'est dans ce cadre que s'inscrivent les initiatives prises par les femmes (groupements de promotion féminine, Associations diverses).

A cet effet, les stratégies et modalités d'insertion des femmes dans la vie économique urbaine ont été multiples. L'entrée massive et croissante des femmes sur le marché du travail a été d'un apport appréciable.

Avec la crise, les exigences et les difficultés de la vie en ville, les contributions financières des femmes tend à devenir une obligation courante. Notons que les résistances et les barrières à l'entrée de ce marché ne manquent pas.

La IIIe République a mis en place une politique de financement des activités féminines.

Le secteur financier formel (banque) a surtout bénéficié aux grandes entreprises mais pas les femmes. En effet, ses conditions sont difficilement réalisables pour la plupart des femmes, il s'agit ici de l'exigence l'autofinancement et de garanties, alors que la plupart des femmes sont pauvres compte tenu de leurs faibles revenus.

Le secteur financier informel constitue pour elles une meilleure source d'allocation de ressources. Il s'agit d'associations tontinières, de prêteurs de garde-monnaie, de groupements d'associations mutualistes, les pratiques d'épargne et de crédit qui fonctionnent sur des règles souples et adaptées aux réalités des femmes.

Il y a aussi des associations d'épargne crédit qui regroupent les groupements féminins encadrés ou non, les regroupements de producteur exploitant en commun un projet, mais bénéficient à ce titre de l'appui extérieur et les associations tontinières.

Force est de reconnaître que plusieurs facteurs limitent l'accès des femmes au crédit tels que la faiblesse de leurs revenus surtout en milieu rural, manque de garanties, lourdes responsabilités et charges familiales, difficultés d'insertion

dans les activités productives insuffisantes des prêts productifs, complexité de l'intervention des ONG et des bailleurs de fonds.

Cependant, les femmes ont commencé à faire leur entrée au sein des instances de décisions.

Ce tableau ci présent nous relève la présence des femmes au sein du gouvernement et instances de décision.

* PERIODE DE REFERENCE	POSTES	FEMMES
Première République (1960-1968)	Députés	1
Deuxième République (1974-1991)	Députés	5
	Députés	21
	Conseillers Municipaux	124
	Maires	0
	Ministres	6
Troisième République (1992-2000)	(1er Gouvernement 2e Mandat)	7
	Membres	3
	Ambassadeurs	2
	Conseillers d'Ambassade	5
	Magistrats	34

* LA REPARTITION DES FEMMES SELON L'ETAT MATRIMONIAL

MARIEES	CELIBATAIRES	VEUVES	SEPARÉES	DIVORCÉES
66,4 %	31,7 %	0,4 %	1,4 %	0

Référence : ABD-PAPF : Administration Banque de Données Programme
d'Appui à la Promotion des Femmes.

*** FECONDATION ACTUELLE**

	ZONE URBAINE	ZONE RURALE	ENSEMBLE
Indice synthétique de fécondité 15-49 ans (pour une femme)	5,4	7,3	6,7
Taux global de fécondité générale (pour 1000)	190	253	233
Taux brut de natalité pour 1000	39,9	47,2	45,1

Source promotion de la femme de la famille et de l'enfant.

* Proportion des femmes et des Hommes Chefs de ménage.

En milieu urbain : Les femmes qui sont chefs de ménage sont de 11,6 % tandis que les hommes sont de 88,4 %

En milieu rural : Les femmes sont chefs de ménages 7 % alors que les hommes le sont à 93 %.

*** Décision sur l'utilisation des revenus :**

En milieu urbain :

- L'enquêteur décide seule = 86,2 %
- Partenaire décide seul = 1,8 %
- En accord avec partenaire = 4,6 %

En milieu rural :

- L'enquêteur décide seule = 76,2 %
- Partenaire décide seul = 4,6 %
- En accord avec partenaire = 9.1 %

Référence :

Légende

E.D. S.M. : Enquête Démographique et de Santé Mali.

A.B.D.- P.A.P.F. : Administration Banque de données programme
d'Appui à la Promotion des Femmes.

D.N.A.F.L.A. : Direction Nationale de l'Alphabétisation Fonctionnelle et de la
Linguistique Appliquée.

R.N.S.F.M. : Rapport National sur la situation des Femmes au Mali.

C.P.F. : Commissariat à la Promotion des Femmes.

4. L'EDUCATION ET LA FORMATION

Le manque de statistiques nous amène à faire de la littérature. Au Mali, une crise profonde a traversé l'école depuis les années mille neuf cent soixante (1960), ce qui a rendu les conditions générales de la scolarisation difficiles et précaires.

L'état forme des diplômés qui n'ont pas de qualifications requises pour une réelle insertion dans les structures économiques et que le marché de l'emploi ne parvient plus à absorber.

Avec la 3^{ème} République, les programmes d'ajustement conformément aux recommandations du Fonds Monétaire International et de la Banque Mondiale imposent au Mali des restrictions. A cet effet, il y a une stagnation au niveau des

enseignements qui sont en deçà du minimum requis. Ceci explique la baisse de la part du budget consacré à l'éducation nationale. Il y a eu une pénurie d'enseignants une réduction de la subvention des fournitures scolaires, une forte déperdition scolaire etc... L'enseignement féminin qui avait eu certes des avancées significatives depuis l'indépendance a été affecté par la crise et les restrictions des PAS, surtout dans les zones rurales.

Au niveau national la sous scolarisation des filles se fait sentir à tous les niveaux d'enseignement, les effectifs féminins ont connu une très faible progression durant ces années. La 3^{ème} République s'est fixée comme objectif gouvernemental l'Education et la Santé au Mali.

Le taux des effectifs féminins dans tous les ordres d'enseignement : élémentaires, primaires, secondaires et supérieurs a ensuite progressé. Les chances d'instructions sont ainsi offertes aux femmes et filles. Elles font fi aujourd'hui des préjugés socio culturels qui minimisent l'importance de l'éducation féminine moderne. L'alternance offerte à ces jeunes filles aujourd'hui est la formation technique et professionnelle, la formation dans l'enseignement supérieur. Elles sont présentes dans les facultés de lettres, pharmacie, chirurgie dentaire, sciences économiques et juridiques, Médecine, et surtout sport, même si elles ne sont pas nombreuses. D'une manière générale, aujourd'hui les femmes ont accès à toutes les structures de formation et exercent des professions techniques réputées masculines (construction, mécanique, pêche etc...).

Notons que comparativement aux hommes le taux de scolarisation des filles est le plus bas compte tenu de certains facteurs religieux.

Il s'agit ici de tout ce qui vient des croyances religieuses pour freiner l'éducation des femmes. Ces facteurs viennent des comportements et attitudes qui sont données à leurs adeptes par l'Islam. On reproche aussi à l'Islam de déconseiller la scolarisation des filles qu'il destine aux travaux ménagers et à la procréation.

Ainsi, malgré la réticence des populations face au christianisme les missionnaires ont pu développer l'institutionnalisation d'école des filles au Mali dans lesquelles l'enseignement ménager et la couture ont occupé et continue d'occuper une place prépondérante.

5. LE STATUT JURIDIQUE ET L'EMPLOI

Au Mali le statut juridique est une grande conquête sur le plan des droits civiques au service des citoyens et assurément des femmes.

Les raisons sont diverses : il y a les résistances coutumières et religieuses, l'analphabétisme et le manque d'information, la mythification de la justice et la peur du prétoire. Mais lorsqu'elles ont recours au droit, les femmes sollicitent d'abord le droit de la famille, puis viennent les autres droits tels que le droit du travail, le droit pénal, droit des affaires.

En premier lieu le code de la famille parce qu'il s'est attaqué à la famille, cette structure est la plus conservatrice de la société et de surcroît souvent agressive pour les femmes. Malgré les multiples controverses, ce code de la famille s'est voulu un compromis entre les valeurs coutumières, les libertés religieuses et les principes de la laïcité. Il renferme encore de nombreuses mesures discriminatoires à leur égard et se présente même dans certaines de ses dispositions comme un renforcement du pouvoir patriarcal. Ainsi, il introduit le

consentement au mariage, la suppression de la répudiation, le bannissement du cevirat, mais il n'a pas aboli la polygamie, à vérifier le partage inégal de l'héritage, le choix de l'homme comme chef de famille et la priorité de la puissance paternelle.

En matière de droit on constate que le voile du silence qui pesait sur la violence exercée sur les femmes diminue progressivement. De plus en plus les femmes maliennes comparaissent devant les tribunaux pour dénoncer les coups et blessures, la violence conjugale, le viol, le harcèlement sexuel.

Les enfants battus par leurs mères, si celles-ci sont dénoncées coupables sont punies par la loi, mais la responsabilité de l'homme est rarement évoquée alors qu'ils le font aussi. Il y a une autre forme de violence auquel les femmes n'ont pas encore recours au tribunal : est la peur de la violence physique et morale des hommes sur les femmes. Cette violence est fondée sur le règne de la force et de la terreur, intimidation, menaces physiques et psychologiques, agressions sexuelles, privations économiques etc...

En matière de législation du travail, le salaire est à égalité dans les conditions de travail et de qualification professionnelle.

Ainsi, le code de travail se conforte pour l'intérêt de la sécurité sociale. Les prestations familiales dont les taux très bas sont accordés aux femmes (femmes salariées et non salariées) ; les congés de maternité, la retraite, l'impôt très élevé sur le revenu des femmes non mariées etc...

Elles ont droit au repos pour l'allaitement au refus du travail pénible et au licenciement pendant la grossesse, la protection dans le travail visant à protéger sa santé.

Le principe de légalité de rémunération est respecté dans le secteur public : les agents quel que soit leur sexe sont régis par des statuts qui fixent les qualifications professionnelles requises pour occuper un emploi et percevoir un salaire mensuel correspondant à un classement catégoriel.

Dans le secteur privé les femmes sont victimes de discriminations, les femmes salariées sont payées à la tâche et les hommes au temps.

Dans certains statuts de la fonction publique, il y a toute une discrimination. Par exemple les femmes sont exclues de certains postes de responsabilités ou certains corps de l'armée, de la douane de la police, des sapeurs pompiers, et le cas nous intéresse surtout des postes de responsabilités dans le domaine du sport.

Elles sont sous représentées dans les instances où le pouvoir s'exerce et les décisions importantes se prennent. Elles sont généralement plus visibles dans les mouvements des femmes des partis politiques. Mais sur le plan politique, elles sont utilisées comme les militantes.

6. LA SANTE

Les problèmes de santé des femmes sont multiples et complexes. La précarité des conditions de vie des femmes, leur charge de travail, la fragilité de leur état nutritionnel, les grossesses multiples, charges sociales sont autant de contraintes qui pèsent sur leur santé.

Mais, comme nous l'avons souligné dans les chapitres précédents, que les objectifs du gouvernement malien étaient l'éducation et la santé, force est de reconnaître que beaucoup reste à faire. Car certaines pathologies n'ont pas

changé. La maternité reste encore aujourd'hui l'un des risques les plus importants pour la santé des femmes. Les causes de décès maternels le plus souvent enregistrées sont l'hémorragie (accouchement, avortement provoqué, rupture utérine ou grossesse extra utérine). L'infection résulte des mauvaises conditions d'hygiène et de la précarité des soins à l'accouchement et dans les suites de couches, les grossesses rapprochées et multiples. Il faut noter le manque de matériels et de personnels qualifiés, l'accès difficile aux médicaments créent les conditions favorables à la mortalité élevée.

Les autres causes de mortalité sont attribuées à des maladies infectieuses et parasitaires, nutritionnelles, circulatoires et respiratoires.

Comme d'autres pathologies, on peut citer les maladies de diabète, l'obésité et ses complications.

Concernant ce dernier la femme malienne ne fournit aucun effort dans l'exercice de ses fonctions. Les femmes maliennes une fois dans le foyer ne font aucune activité. Cependant certaines commencent à fréquenter les salles de gymnastique qui étaient devenues des sujets tabous (pour elles le sport étant fait uniquement pour les hommes).

PROPORTION DES FEMMES VACCINEES

(Vaccins anti tétanique)

Pratique de l'excision

CARACTERISTIQUES	TYPES DE L'EXCISION				
GROUPE D'AGES	% FEMMES EXCISEES	CLITORI DECTOMIE	EXCISION	INFIBULATION	AUTRES
15-19	92,5	50	48,5	0,7	0,1
20-24	94,2	51,2	47,9	0,3	0,2
25-29	93,9	50,8	47,9	0,5	0,2
30-34	94,8	52,3	46,9	0,6	0,1
35-39	93,9	54,8	44,4	0,5	0,2
40-44	94,2	55,5	44,2	0,1	0
45-49	92,4	53,1	46,6	0,3	0
Ethnies					
Bambara	98,9	49,7	49,7	0,2	0,1
Peulh	98,4	46	52,1	1,5	0
Sarakolé	98,6	66,6	32,3	0,8	0,1
Sénofo - minianka	95,6	67,3	32,3	0	0,3
Dogon	84,0	10	88,3	0,6	0,4
Malinké	98,9	59,9	39,4	0,3	0
Sonraï	47,8	41,1	58,2	0	0
Tamachek	16,5	37,4	62,6	0	0
Autres	91,2	61,2	38,1	0,1	0,3
Niveau d'instruction					
Aucun	94,0	52,1	47,0	0,5	0,1
Primaire	94,1	52,7	45,7	0,7	0,1
Secondaire	89,7	51,4	47,6	0,0	0,1
Ensemble	93,7	52,1	46,9	0,5	0,1

Source Ministère de la Santé (Santé pour tous).

Référence :

E.D.S.M. : Enquête Démographique et de Santé Mali.

C.P.F. : Commissariat à la Promotion des Femmes.

M.F.F.E. : Source Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant.

CONCLUSION PARTIELLE

La lutte pour la promotion de la femme est un combat, mais n'omet pas les spécificités dans chaque pays, chaque milieu, groupe ethnique et communauté. Au regard de ce qui précède même la période coloniale n'a pas aboli ces tendances discriminatoires. Les mécanismes de subordination sociale, d'inégalités entre les sexes, le poids des préjugés socioculturels ont contribué à freiner l'accès des filles et des femmes à l'éducation, à l'emploi, aux promotions professionnelles et aux responsabilités économiques et politiques.

L'urbanisation a accru les opportunités offertes aux femmes pour plus d'autonomie, en menant des activités de commerce et de services. La ville n'a pas supprimé cependant la perception négative de la femme indépendante.

Les femmes sont largement impliquées dans le processus d'information de l'économie. Elles représentent les deux tiers des effectifs employés dans ce secteur. Mais elles y exercent le plus souvent des activités de subsistance au prix d'un dur labeur qui s'ajoute aux tâches domestiques et aux activités familiales. Malgré des progrès notables depuis l'indépendance jusqu'à nos jours, les niveaux d'alphabétisation, de scolarisation et de formation des femmes demeurent faibles, très inférieurs à ceux des hommes. Les politiques d'austérité, l'ajustement structurel, la crise économique persistante, conjugués avec la croissance démographique rapide et les préjugés socioculturels à l'égard de l'éducation féminine moderne risquent, s'ils perdurent, de renforcer la discrimination à l'égard des filles et de réduire ou au mieux de maintenir leurs taux actuels de scolarisation.

Dans le domaine de la vie économique et socio-politique, les femmes demeurent marginalisées dans les instances de pouvoir et dans les processus de prise de décision économique ou politique. Elles sont trop confesées dans les domaines sociaux ou juridiques. Au Mali le facteur de changement remarquable est l'auto organisation des femmes en groupements de productrices a connu un développement spectaculaire. Aussi, le Mali est le seul pays africain qui a intégré sept (7) femmes Ministres au sein de son gouvernement cet acte doit être salué de tous.

Chapitre III : LE SPORT FEMININ

1. LE SPORT FEMININ DANS LE CONTEXTE INTERNATIONAL : L'ASPECT SOCIO ECONOMIQUE

De prime abord on pourrait être tenté de dire qu'il n'y a pas d'histoire du sport féminin, ou qu'elle ne débute avec notre siècle. Cela s'explique sans doute par le fait que, pendant longtemps, le sport a été plus ou moins confondu avec des activités réservées aux hommes. Il y a bien sûr quelques exceptions, mais ces exceptions ne sauraient faire oublier la loi séculaire selon laquelle la femme n'est élevée que pour s'occuper de la maison.

Le sport féminin a mis un temps relativement long à sortir de l'ombre. Apparu timidement au début du siècle, il a pris de plus en plus d'ampleur au cours de ces dernières décennies pour se rapprocher de la vraie place qu'il se doit d'occuper. Nul n'ignore qu'aujourd'hui que les femmes pratiquent le sport avec une ferveur qui s'accroît de jour en jour. Outre celles qui participent à des compétitions de haut niveau. Sur le plan international, la plupart d'entre elles cherchent à la fois une réponse à un besoin de communication, un moyen de se maintenir en bonne santé physique et la garantie d'un certain équilibre.

La pratique du sport par les femmes est devenue un symbole de développement pour elles, un moyen d'émancipation; ce qui implique une multiplicité des sports pratiqués par les femmes; d'où la réalisation des performances réalisées par elles ces dernières décennies.

De nos jours, le sport féminin est devenu un phénomène important de l'époque actuelle. C'est un phénomène social comme le souligne Michel Bouet⁹. « Il appartient à ces faits sociaux dont parlait Marcel MAUSS d'être tributaires

⁹ Bouet. M. (1969) Les motivations des sportives Paris · Ed Universitaires.

de toutes les formes concrètes de la réalité quotidienne. Le sport intègre des comportements, des rites, des représentations, des normes, des valeurs qui sont d'ordre économique, ethnique, esthétique, pédagogiques, politiques ».

Nous voulons à partir de ces différentes citations montrer que le sport est un moyen de développement suivant un aspect socio-économique.

Le sport est un fait social, sa contribution au développement social est un fait indéniable. Car il favorise la socialisation l'esprit d'équipe et l'épanouissement de l'individu au plan physique, et moral que nous recherchons à travers cette étude de manière à mobiliser les femmes à pratiquer le sport.

Le sport contribue à la résolution du chômage. Aujourd'hui, les femmes sont devenues des professionnelles en sport sur le plan international, en Europe, en Amérique, en Asie etc...

Ce professionnalisme leur offre de l'emploi, procure de l'argent. Ces moyens contribuent à l'amélioration des conditions de vie des femmes et de leurs familles.

En conclusion, le sport est un moyen d'amélioration de la santé de la population, de l'emploi. Le sport est de ce point de vue un facteur de développement social.

Le développement économique se traduit par l'acquisition des richesses, des biens. Ainsi, les éléments qui composent cette économie c'est l'industrie, le Commerce qui sont des moyens de développement. Le sport féminin n'est pas resté en marge de cela car la pratique sportive exige des équipements tels que

des maillots, ballons etc... L'activité physique a besoin d'équipements, et pour les fabriquer il faut mettre en place des industries.

Le sport est un générateur d'activité économique. Le port de ces équipements par les femmes montre que le sport participe au processus du développement économique.

Cependant force est de reconnaître que les femmes s'imposent sur la scène mondiale sportive tant sur le plan social que sur le plan économique. Cette situation des femmes au devant de la scène sportive est satisfaisante. Et nous chercherons à l'améliorer davantage par une plus grande mobilisation pour ce qui concerne les maliennes.

2. LE SPORT FEMININ AU NIVEAU DES PAYS AFRICAINS

Nous ne pouvons pas établir d'une manière exacte la participation des femmes aux activités physiques et sportives. Mais nous pouvons néanmoins citer quelques faits marquants qui ont caractérisé le sport féminin en Afrique.

Avant les indépendances, l'Afrique était appelée le continent noir. Personne n'ignore les changements qu'a connu ce continent noir. Parmi ces divers changements, certains concernent le rôle des femmes dans le sport africain ; et influent désormais sur les normes, les mœurs et les valeurs de la société africaine contemporaine.

Ainsi, l'évolution des attitudes et des croyances ont transformé les variables de la participation des femmes aux sports en Afrique, dont le nombre s'est considérablement accru ces dernières années. Ce qui explique l'augmentation du nombre des femmes sur les terrains de sport et à un

changement d'attitude à leur égard. Ce changement favorable se répand maintenant à travers tout le continent. Tout le monde veut réussir et gravir l'échelle sociale. Force est de reconnaître que les sports n'ont plus seulement pour objet la dépense physique et le plaisir que procure « la grâce et l'activité physique pure et simple. Le sport est devenu du grand business, un moyen de promouvoir des intérêts commerciaux ainsi qu'une voie d'accès au changement social ».

Référence : Source - Commission économique des Nations pour l'Afrique.

Avec l'apparition du système moderne éducatif, les femmes africains ont acquis, une certaine liberté qui lui permet de pratiquer le sport à l'école.

Dès lors, les premiers programmes scolaires pour les activités récréatives et le sport étaient devenus l'apanage des jeunes filles et des femmes. L'alphabétisation y a joué un rôle très important dans la pratique sportive des femmes.

Aujourd'hui, les femmes africaines sont présentes dans de nombreuses disciplines sportives qui étaient réservées aux hommes.

Notons que le manque de données statistiques et de paramètres définis rend difficile à évaluer la participation sportive des femmes africaines au niveau régional, international et mondial.

L'objectif de cette étude est celui de donner aux responsables du sport malien l'occasion d'analyser de façon critique et de corriger les déséquilibres existants au niveau de la participation et de la mobilisation des femmes pour la pratique sportive.

3. LE SPORT FEMININ AU MALI : ETAT DES LIEUX

Comme nous l'avons souligné en introduction, le Mali, tout comme les autres pays donne une grande importance à la pratique sportive. Rappelons que la participation des filles aux compétitions régionales et sous régionales témoigne leur engouement. De plus en plus les filles participent aux disciplines sportives dans les établissements scolaires et dans les clubs.

Mais le problème du sport féminin au Mali est posé avec plus d'acuité et ceci en raison de la condition de la femme dans les pays en voie de développement. Le Mali, pays fortement islamisé et en voie de développement n'a pas échappé à cette règle où la femme a été considérée depuis le moyen âge et jusqu'au début du 20e siècle comme femme objet et n'ayant aucune participation active dans le développement économique social et culturel.

Mais la situation de la femme malienne n'est pas restée immuable, car en effet, nous constatons une évolution dans tous les domaines et en particulier dans le domaine sportif.

Signalons que cette évolution dans le monde sportif n'a pas été importante qu'elle aurait dû l'être, car plusieurs phénomènes tels que la religion, le niveau social et culturel des parents qui était assez bas, les traditions, la situation matrimoniale de la famille, le manque d'emploi dans le domaine sportif ont été un frein à cette évolution du sport féminin au Mali. Nous pouvons citer des phénomènes secondaires tels que le manque de moyens matériels et humains.

Malgré ce frein, la femme malienne s'est adonné aux sports et particulièrement à certains sports tels que : l'Athlétisme, le Basket, le Handball, le Volley-Ball, le Football, le Tennis.

Néanmoins cette pratique sportive des femmes aurait pu être plus importante et surtout généralisée si ce n'était les obstacles, d'ordre religieux, économique, culturel, social et de l'emploi.

Le Mali est un pays fortement islamisé. A cet effet le mariage est le principal signe du statut pour les femmes. Du fait de la conjugaison des facteurs socio - culturels, qui constituent un obstacle, le sport n'est pas ouvert à tous surtout dans la société rurale et urbaine.

Dans la société rurale ; le rôle joué par les femmes était très important les tâches entre hommes et femmes sont réparties. La formation que reçoit la jeune fille la prépare à vivre soit à la maison, soit au champ où elle aide la famille dans les travaux.

Mais avec l'apparition du système moderne d'éducation, la jeune fille a acquis une certaine liberté qui lui permet de sortir pour aller à l'école où elle peut rencontrer d'autres jeunes filles. Cette socialisation se caractérise ainsi par les programmes scolaires où les activités physiques et sportives, ainsi que récréatives sont obligatoires. Les femmes rurales ne sont plus cantonnées à la maison, elles commencent à faire leur apparition dans le domaine du sport mais dans les écoles.

Mais le problème des milieux ruraux est et demeure aujourd'hui l'absence d'infrastructures adéquates et surtout de cadres qualifiés. Seuls les enseignants y font ce qu'ils peuvent.

Le sport est ainsi pratiqué en milieu rural à partir des semaines locales et des rencontres scolaires.

En milieu Urbain, l'école est devenue pour les jeunes filles le lieu de pratiques sportives. Mais, certaines croyances et attitudes se sont figées au fil des ans en normes et qui s'opposent à la pleine participation des femmes aux sports et aux jeux. De plus, la société voyait d'un mauvais œil tout investissement dans les sports féminins, en y voyant une opération non lucrative et donc un gaspillage financier.

De nos jours cette idée est entrain de disparaître au Mali grâce à l'évolution actuelle de la société, qui a eu pour effet de modifier les attitudes sociales et les considérations économiques liées au développement de la femme et de faciliter leur participation aux activités physiques et sportives. Les femmes maliennes font leurs entrées sur la scène sportive, régionale, sous régionale et continentale, et cela grâce à l'introduction des APS obligatoires dans les établissements Primaires, Secondaires et Universitaires. Elles participent tant bien aux compétitions scolaires et universitaires. Au niveau du sport civil ; ce sont les Fédérations Nationales qui gèrent les pratiques sportives. Les femmes sont présentes dans les disciplines comme l'Athlétisme, le Basket, le Handball, le Football et le Volley-Ball et le tennis. Mais il faut noter qu'il existe un ensemble de facteurs sociaux qui influencent la participation sportive des femmes : l'abandon de la pratique du sport après l'âge scolaire.

Le Ministère des Sports dynamise, en collaboration avec les Fédérations, le développement du sport féminin. Pour preuve, l'Institut National des Sports a été créé en 1978 et jusqu'à nos jours une priorité est accordée aux jeunes filles voulant faire carrière.

Dans l'encadrement sportif, elles ne sont pas représentatives. Car depuis 1960 le Mali n'a formé que deux (2) femmes Professeurs d'EPS, cinquante quatre (54) Maîtresses d'EPS deux (2) femmes entraîneurs, et ces mêmes femmes sont présentes dans les Fédérations sportives.

L'étude de la participation féminine dans les activités physiques et sportives est comprise dans un problème général qui est étroitement lié à toute la structure sportive nationale. Car, sans la volonté politique nous ne pouvons pas développer le sport féminin.

4. LE SPORT COMME MOYEN D'INSERTION SOCIALE

En contribuant à identifier le féminisme sportif, nous allons tenter à travers quelques auteurs de mieux connaître le sport comme moyen d'insertion sociale de la femme en particulier. Ainsi constate Oglesby (1982)¹⁰ : "plus les femmes agissaient, plus elles voulaient agir, plus elles repoussaient les barrières qui les empêchaient d'exercer leurs pleins pouvoirs et plus elles se montraient avides de préparer les tâches sportives à venir".

Poursuivant cette lancée Greendorfer cité par CAO (1982) précise que "l'approbation du groupe de référence reste déterminant dans l'engagement sportif initial ; les encouragements des amis, des parents demeurent nécessaires pour neutraliser les influences sociales négatives".

Cela signifie que les femmes devenues sportives accomplies ont dû saisir l'occasion de pratiquer lorsqu'elles étaient très jeunes. Elles ont fait preuve de courage, de bravoure avec les encouragements des amis et parents. Il semble

¹⁰ Oglesby. C (1982) La femme et le sport du mythe à la réalité . édition vigot Paris, Collection sport + enseignement.

évident que si l'on sensibilise et développe les possibilités à la base, on augmentera le nombre de participantes qualifiées surtout pour les jeunes filles et femmes maliennes ; en vue de les insérer.

Nous savons tous que la plupart des recherches effectuées dans le cadre du sport ont ignoré la femme c'est pourquoi le sport féminin offre un domaine relativement peu cultivé. Ainsi la prise en conscience du rôle de la femme ont suscité ces dernières années, une sensibilité, un intérêt croissant pour la sportive et conduit à reconnaître la signification de sa participation sportive. Actuellement le sport féminin représente un élément en constante évolution et est devenu en plus un processus de socialisation sportive des femmes. Carole Oglesby¹¹ a défini le processus de socialisation sportive dans une perspective plus large.

Dans cette théorie de la socialisation, elle a centré l'intérêt sur trois développements récents :

1. « L'utilisation d'une approche de l'apprentissage social pour identifier les variables sociales.
2. La considération du processus comme continu tout le long du cycle vital.
3. L'incorporation de la théorie du rôle dans les études faites sur la socialisation.

"Ainsi, dans le contexte de notre étude la socialisation a été définie comme le processus par lequel les individus apprennent à jouer différents rôles sociaux et qui sont nécessaires à une participation effective dans la société". (Oglesby, sport et socialisation) ».

¹¹ Oglesby, C. (1982) Sport et Socialisation

D'après Goslin, (1982)¹² cité par Oglesby "ce processus fait intervenir l'acquisition des connaissances, des compétences et des dispositions qui rendent une personne capable d'agir en accord avec les attentes d'autrui au fur et à mesure qu'elle se meut d'une situation à l'autre dans la trame sociale au cours du cycle vital".

A partir de cette perspective, il sera possible pour nous de faciliter sur les aspects bien précis c'est à dire des dispositions et des comportements spécifiques, afin de pouvoir envisager la pratique sportive chez les jeunes filles et les femmes, comme un rôle sportif et ensuite examiner à partir de là, les moyens par lesquels la femme acquiert la compétence nécessaire pour assumer celui-ci en vue de leur insertion. Donc nous disons que le sport est un moyen d'apprentissage social.

Selon Inkeles¹³ cité par Oglesby (1982) "les agents socialisants à travers le sport sont : le noyau familial qui impose ses attentes comportementales. Par la suite, d'autres influences sociales entreront en jeu : le cercle de compagnes ou de compagnons, le personnel enseignant, les voisins, les amis de la famille, les mass média, les partis politiques, les institutions diverses.

D'après l'auteur ces différents agents de socialisation peuvent être à l'origine de la pratique sportive comme moyen d'insertion sociale. Et ces agents se renforcent grâce à l'encouragement des parents et autres.

En conclusion, nous pouvons émettre l'hypothèse que, dans la mesure où la femme perçoit le sport comme cadre d'ambiance adéquat pour la mise en acte du comportement d'accomplissement, la motivation dudit accomplissement

¹² Goslin (1982) cité par Oglesby . Sport et Socialisation

¹³ Inkeles (1982) cité par Oglesby : Sport et Socialisation.

constituera pour elle un facteur significatif touchant la prévision des attitudes envers le sport ainsi que les comportements en situation sportive.

5. LE SPORT COMME MOYEN DE POLITIQUE D'EMPLOI

Le sport est une des fonctions fondamentales dans le système éducatif, le sport c'est également la compétition, et un véritable spectacle, lorsqu'il est passionnée au plus haut niveau. Il symbolise l'exploit, l'effort et projette l'image d'une jeunesse passionnée et enthousiaste qui force notre administration, s'efforce et nous incite à l'imiter. Mais c'est avant tout comme un facteur d'équilibre et de bien être qui induit un nouveau mode de vie, que le sport s'impose dans la société.

Ainsi, la croissance et la diversification des activités sportives n'est pas sans entraîner des conséquences importantes dans le tissu économique et social de notre pays. En réponse à cette nouvelle demande, le sport intègre de nouvelles données dans tous les secteurs de l'économie et s'affirme comme un vecteur favorisant la création d'emplois nouveaux dans la société. Dans cette période difficile, où de nombreux jeunes, adultes et femmes sont à la recherche d'emploi nouveaux, on mesure l'enjeu social que représente les nouvelles perspectives liées à son développement.

L'ouvrage de M. Rudolphe Roger intitulé Guide des métiers du sport, sera d'une grande utilité pour tous ceux qui voudront accorder de l'importance à la profession, la passion de cet ouvrage constituera pour nous une référence indispensable pour mieux savoir et par conséquent mieux s'orienter vers un "métier du sport" dans la mobilisation des femmes et jeunes par la pratique sportive comme moyen d'insertion sociale.

Pour Roger (1978)¹⁴ dans cette période dramatique de chômage, le sport est un formidable créateur d'emploi, car il faudra toujours que vous passiez par l'intermédiaire de cadres compétents qui le feront découvrir, aimer et vous permettront soit de tirer le maximum de vos possibilités soit de satisfaire vos ambitions les plus légitimes de loisirs, de pratique hygiéniques ou de détente. Dans notre cas d'étude, l'auteur nous fait savoir qu'il existe un certain nombre de facteurs qui nous permettront d'affirmer que les différents domaines des activités sportives et de loisirs, constituant un gisement réel des métiers "d'avenir" qu'il est susceptible de recommander sur le plan de l'emploi, surtout qui pourrait mobiliser, et inciter les femmes et jeunes à la pratique du sport, afin de les insérer dans la société.

Roger (1978) la Charte internationale de l'UNESCO qui affirme que tout être humain a le droit fondamental d'accéder à l'éducation physique et au sport par l'idée de Mazeaud (1978), Ministre de la Jeunesse et des Sports français : "le développement de la pratique des APS, élément fondamental de la culture, constitue une obligation nationale. En liaison avec le mouvement sportif, l'état et les collectivités publiques favorisent la pratique des APS par tous et à tous les niveaux.

Pour Roger (1978) "le sport est un phénomène de culture, il enrichit celui qui la pratique par l'épanouissement de la personnalité qu'il provoque, en vous amenant à tirer le maximum de vos possibilités physiques et physiologiques, soit à satisfaire vos aspirations les plus naturelles, qu'elles soient hygiéniques, ludiques, de détente, etc...".

¹⁴ Roger. Rudolphe (1978) guide des métiers du sport, les facteurs de développement des métiers sportifs.

A cet effet il doit y avoir une revendication unanime des parents d'élèves et des enseignants pour donner à l'APS la place qu'elle mérite en tant que partie intégrante et élément fondamental de la formation globale de l'individu en général et surtout de la femme en particulier.

Car le sport qui, historiquement constitue l'apanage des classes privilégiées, s'est ouvert progressivement à tous les individus grâce à la transformation profonde des conditions de vie de la société au 20^{ème} siècle par exemple : la diminution du temps de travail hebdomadaire de la semaine, ces heures qui sont consacrées à la pratique des APS pourront aider les femmes. Ensuite l'augmentation de la durée des congés et enfin le développement des possibilités financières des ménages permettront l'accès des femmes et des jeunes à la pratique sportive dit de "loisirs".

Disons, pour conclure à quelques facteurs que l'on se réfère dans le domaine des APS, il y a toujours des créations d'emploi sportifs, surtout pour le cas de notre étude, il serait réellement nécessaire de nous inspirer de cette situation afin de pouvoir examiner minutieusement les causes du développement des emplois sportifs pour les jeunes filles et les femmes en vue de les insérer dans la société, si l'on sait que l'emploi est tant sollicité par elles dans ce domaine et c'est ce qui pourrait les mobiliser d'avantage.

6. LA NATURE DES METIERS SPORTIFS

Roger (1978) qui est de surcroît, Professeur d'EPS pendant dix huit ans (18 ans) entraîneurs de clubs étudie avec précision les différentes carrières sportives en détaillant à chaque fois : les conditions d'exercice que ce soit la nature du travail, le statut, la rémunération et l'évolution de carrière.

Il y a aussi : les qualités requises, les filières de formation (nature des diplômes).

Pour Rudolphe Roger "ce sont des métiers jeunes, car ils sont nouveaux, il s'en crée régulièrement, ne serait ce que :

- poursuivre l'évolution des technologies qui ont amené la multiplicité des formes de pratique"
- poursuivre les phénomènes de mode (aérobic, stretching)
- poursuivre la demande de plus en plus variée de la population dans tous les domaines".

Rudolphe Roger (1978) "ce sont des métiers jeunes parce que dynamiques, car leur domaine est justement l'apprentissage des APS et la reproduction, l'ajustement ou l'exécution de conduites motrices. Il s'agit donc d'un secteur qui interdit la passivité". Ce qui exigera des femmes maliennes la combativité, le courage, la rage de vaincre pour y parvenir.

Rudolphe Roger "ce sont des métiers extraordinaires enrichissants sur le plan des relations humaines. Ce sont des métiers de médiation. Il y a une relation privilégiée entre un enseignant et un enseigné, et cette relation est très souvent débarrassée de tous les aspects de hiérarchie et de classe".

Ce troisième aspect de l'auteur répond à nos aspirations dans la mobilisation des jeunes filles et des femmes. Et cela leur permet d'avoir des contacts avec des membres de toutes les couches de la société, des différents milieux professionnels et enfin de lutter contre le désœuvrement et de nouer le tissage des relations extérieures tant sollicitées par elles.

Nous disons alors que ces métiers sont valorisants vis à vis public :

- soit un enrichissement personnel sur le plan physique
- soit sur le plan psychologique, la réduction de ses complexes.
- soit la possibilité de se rééquilibrer, de contrebalancer les nuisances et stress dues aux vues agitées, trépidantes...
- soit, au contraire, vous permettez à certains de remplir une vie qui de devient trop monotone, ce qui explique le succès de la gymnastique volontaire féminine, notamment à partir de 35 - 40 ans, quand les mères de famille sont débarrassées des contraintes ménagères et de garde de leurs enfants'.

L'auteur en nous clarifiant tous ces aspects des différentes professions.

Tous ces métiers dont nous venons de voir qu'ils soient jeunes, dynamiques et enrichissants sont appelés à être recherchés d'autant plus que l'accès aux carrières sportives des femmes constitue pour nous un moyen d'insertion sociale. De nos jours, ces différents aspects sont tournés vers les filières relativement moins touchées par le spectre du chômage.

Ainsi le sport féminin ayant mis du temps à sortir de l'ombre en République du Mali, il a pris de plus en plus de l'ampleur au cours de ces dernières décennies, pour se rapprocher de la vraie place qu'il se doit d'occuper. Les jeunes filles et les femmes pratiquent aujourd'hui le sport, la plupart d'entre elles cherchent à la fois une réponse à un besoin de communication, un moyen de se maintenir en bonne santé et forme physique, ainsi que la garantie d'un certain équilibre et surtout d'emploi. En fin cet ouvrage de Rudolphe Roger¹⁵ vient donc combler une lacune importante. Il répond avec clarté aux questions que l'on est en droit de se poser. L'auteur donne les conseils les plus judicieux,

¹⁵ Rudolphe Roger . Guide des Métiers du sport collection sport et connaissance 255 P

en essayant notamment de lutter contre les préjugés et tabous si nombreux en ce domaine. Il préconise aussi toute une politique en faveur du sport chez les femmes, qu'il convient d'intégrer dans le monde sportif féminin sur tout pour les jeunes filles et femmes maliennes.

Troisième Partie :
METHODOLOGIE
- RESULTATS -
RECOMMAN-
DATIONS
PRATIQUES

Chapitre I : METHODOLOGIE

En considérant la mobilisation qui sous entend une sensibilisation de « masse » face à un phénomène de la société qu'est la pratique sportive des APS par les jeunes filles et les femmes, nous allons tenter d'apporter des réponses aux questions que nous nous sommes posées.

Cela va nous amener à conduire une enquête au moyen d'un questionnaire qui prend en compte les caractéristiques essentiels suivants : les ressources humaines, les contraintes socioculturelles, les stratégies.

1. ECHANTILLONNAGE

Notre population cible est constituée par l'ensemble des ressources humaines, des sujets intervenant dans les établissements que sont les enseignants d'EPS, puis les dirigeants de clubs.

Notre échantillon est réparti en six (6) catégories de répondants. Nous avons pris un échantillon de cent (100) pour chaque catégorie à savoir :

- cent (100) anciennes pratiquantes,
- cent (100) dirigeants de clubs,
- cent (100) pratiquantes,
- cent (100) enseignants d'EPS,
- cent (100) jeunes filles scolarisées,
- cent (100) pour chaque catégories de femmes au foyer (jeunes filles non scolarisées et jeunes filles descolarisées femmes non scolarisées),

2. DEMARCHES PRELIMINAIRES

Pour mener notre enquête sur le terrain, nous avons entrepris d'élaborer six (6) questionnaires qui ont été soumis à l'appréciation de deux (2) professeurs de l'INSEPS ; après leurs remarques et suggestions suivies de corrections, les questionnaires définitifs ont été retenus et sont destinés aux différents types d'intervenants.

Nous nous sommes rendus dans notre pays le Mali. A Bamako, nous avons exposé au Directeur National des sports et de l'Education physique l'objet de notre étude. Son intérêt pour ce travail l'a conduit à donner des instructions nécessaires par téléphone aux différents types intervenants. Ce qui les a amené invité à prendre des dispositions pour favoriser la réalisation de notre enquête.

3. INSTRUMENTS DE MESURE

Nos instruments de mesure sont des questionnaires, il s'agit :

- d'un questionnaire de treize (13) questions adressées aux jeunes filles scolarisées qui fréquentent les établissements scolaires ;
- d'un questionnaire de treize (13) questions adressées aux pratiquantes ;
- d'un questionnaire de treize (13) questions adressées aux anciennes pratiquantes qui ont donc un vécu et ne sont pas encore insérées ;
- d'un questionnaire de dix (10) questions adressées aux femmes au foyer qui n'ont aucun rapport avec le sport qui cependant pourraient nous éclairer sur les contraintes socioculturelles et peuvent être sensibilisées à la pratique du sport;
- d'un questionnaire de dix (10) questions adressées aux dirigeants de clubs qui sont des décideurs face aux problèmes des pratiquantes en vue de leur insertion ;

- d'un questionnaire de treize (13) questions adressées aux enseignants d'EPS qui encadrent les jeunes filles, ils sont plus imprégnés des problèmes du sport féminin dans leur établissement.

4. ADMINISTRATION DU QUESTIONNAIRE

Nos questionnaires sont munis d'un préambule qui explique les modalités pour répondre aux questions. Les questionnaires regroupent deux (2) types de réponses : les réponses fermées et les réponses ouvertes.

Les questions ouvertes :

Elles ont pour but d'élargir les possibilités des répondants en leur offrant les moyens d'exprimer leurs justifications ou des explications. C'est ainsi que faisant suite aux instructions téléphoniques du Directeur National des Sports et de l'Education physique le questionnaire a été administré de la manière suivante : nous nous sommes rendus dans les établissements et les clubs pour leur expliquer l'objet de notre étude. Le questionnaire est précédé d'un préambule (voir annexe) qui précise les modalités de remplissage.

Nous avons procédé à un échantillonnage de type aléatoire (au hasard), c'est à dire tous les cent (100) premiers sujets qui se présenteraient à nous dans les établissements, des communes et des différents clubs. Les dirigeants de clubs et les enseignants d'EPS ont rempli les leurs ; ensuite ils ont pris contact avec les jeunes filles et les pratiquantes pour leur donner des directives spécifiques relatives au contenu du questionnaire et à la façon d'y répondre. L'enquête a duré un mois. Les résultats ont été collectés au fur et à mesure qu'on les administrait.

Nous nous sommes déplacés pour nous rendre dans les services et dans les domiciles des enquêtés. Nous leurs avons expliqué l'objet de notre étude. Nous avons procédé de la même manière que la première. L'enquête a duré deux (2) semaines. Quand aux résultats, ils ont été collecté par ramassage.

Pour les femmes au foyer ne maîtrisant pas le français, le questionnaire a été expliqué en langue nationale (bambara) les résultats ont été interprétés en français. Les résultats ont été collectés sur place. L'enquête a duré une semaine. Nous avons recueilli au total sept cent treize (713) réponses sur neuf cent (900) questionnaires que nous avons administrés. Ce sont ces résultats que nous détaillerons dans le traitement des données.

5. TRAITEMENT DES DONNEES

Les résultats ainsi récupérés sont les suivants :

- Les jeunes filles scolarisées quatre vingt douze (92) réponses sur cent (100) questionnaires ;
- Les pratiquantes quatre vingt quinze (95) réponses sur cent (100) questionnaires ;
- Les anciennes pratiquantes quatre vingt huit (88) réponses sur cent (100) questionnaires ;
- Les enseignants(es) d'EPS quatre vint huit (88) réponses sur cent (100) questionnaires ;
- Les dirigeants de clubs quatre vingt huit (88) réponses sur cent (100) questionnaires ;
- Les femmes au foyer : soixante deux (62) réponses sur cent (100) questionnaires pour les jeunes filles non scolarisées ;
- Les jeunes filles descolarisées soixante neuf (69) réponses sur cent (100) questionnaires ;

- Les femmes non scolarisées soixante (60) réponses sur cent (100) questionnaires ;

Les résultats, nous les avons dépouillé par catégorie de répondants. Pour ce qui concerne les questions fermées, nous avons procédé aux calculs des pourcentages c'est à dire : le nombre de réponses x 100

le nombre de sujets

Pour les questions ouvertes, nous avons procédé à une catégorisation des réponses, nous les avons analysé ce qui nous a permis de déterminer les variables les plus importantes, et ensuite nous avons fait des calculs de pourcentage. Ce sont ces calculs qui seront présentés sous forme de tableaux qui seront interprétés et analysés dans le chapitre suivant.

Chapitre II : RESULTATS

1. PRESENTATION ET ANALYSE DES RESULTATS

La culture malienne, malgré son contact avec d'autres civilisations par le biais de la colonisation et malgré son évolution socio-économique n'accepte pas de façon satisfaisante à la pratique des activités physiques et sportives des femmes. Face à ces états de faits, nous pouvons supposer le fait qu'elle soit une culture qui n'accepte pas certaines pratiques qui induisent chez la femme, des représentations à attribut masculin. Dès lors pour identifier les causes et les raisons du manque de motivation des jeunes filles et des femmes à la pratique des APS, la présente étude a envisagé une analyse psychosociologique et culturelle pour voir et y réfléchir ce qui est à l'origine des faits afin de les mobiliser insérer dans la société. A travers notre enquête, nous avons tenté d'identifier ces facteurs psychosociologiques et contraintes qui sont des freins à leur manque de motivation pour la pratique des APS nous avons aussi tenté de connaître le point de vue des encadreurs de ces jeunes filles et femmes, que sont les enseignants d'EPS, les dirigeants de clubs qui ont en charge la gestion du sport. Le traitement statistique des données obtenues et l'analyse des contenues ont révélé des résultats assez édifiants, si l'on considère l'hypothèse de l'étude.

Ce sont ces résultats obtenus qui vous seront présentés sous forme de tableaux interprétés selon les facteurs liés au manque de motivation et au type de motivation, aux facteurs liés aux contraintes, à la contribution du sport comme moyen d'insertion sociale, et enfin à leurs besoins d'aspirations pour le sport, et à leur degré de satisfaction, pour la pratique sportive.

TABLEAU N°1 : Récapitulatif des réponses des pratiquantes selon les types de motivation liés à la pratique sportive.

MOTIVATION	NOMBRE DE REPOSES	POURCENTAGE
REONDANTES		
Tissages relations humaines	07/100	07,36 %
Vedette	08/100	08,42 %
Travail	10/100	10,52 %
Argent	05/100	05,26 %
Carrière professionnelle	15/100	15,78 %
Statut d'entraîneur	15/100	15,78 %
Santé	10/100	10,52 %
Insertion sociale	15/100	15,78 %
Oisiveté	05/100	05,26 %
Analphabétisme	05/100	05,26 %
Total	95/100	95 %

La pratique sportive des jeunes filles et des femmes dépend de plusieurs facteurs dont la motivation qui par définition :

Pour M. REUCHLIN (1981)¹⁶ cité par R. THOMAS et COLL « La motivation correspond à l'ensemble des facteurs qui déclenchent l'activité du sujet, le dirigent vers certains buts, lui permettent de se prolonger si ces buts ne sont pas atteints et l'arrêtent le moment venu ». De ce point de vue de l'auteur la motivation correspond à l'ensemble des facteurs et processus qui conduisent l'individu à une action ou à une réaction à des situations variées. Il ressort du tableau N°1 que 15,78% des pratiquantes accordent une grande importance à

¹⁶ M. Reuchelin (1981) cité par R. Thomas et coll P. 286.
Psychologie du sport de haut niveau Paris ed. PUF.

l'insertion sociale. Pour nous dans le cadre de l'action sociale, l'insertion sociale est une politique mettant en œuvre un ensemble de moyens de nature économique culturelle et sociale afin de permettre à ces femmes de prendre ou de reprendre leur place dans la société ensuite 15,78% sont désireuses de faire du sport pour avoir une carrière professionnelle et un statut d'entraîneur. Ces deux termes sont étroitement liés lorsque nous parlons de statut, cela recouvre la place de l'individu, son rôle, son rang sa fonction sociale dans la société à laquelle il vit. pour cela il serait intéressant d'encourager ces femmes et jeunes filles dans la politique de mise en œuvre pour la pratique, au mieux les insérer.

Enfin les variables santé : 10,52% travail, 10,52 %, pour le désir d'être une vedette 8,42 %, pour le tissage des relations 7,36 %, pour l'oisiveté, l'analphabétisme et l'argent chacun 5,26 % les pratiquantes sont motivées de faire du sport pour être en bonne santé. Ceci est un aspect positif pour l'être humain et pour le bon fonctionnement de l'organisme. Nous savons qu'en matière de santé publique la mission relevant de nos états en général s'ordonne autour de trois axes; à savoir la prévention la guérison et la consolidation. Ces femmes doivent être encouragées dans cette optique ; surtout le FNUAP œuvre beaucoup pour la santé publique et de la reproduction. Les pratiquantes ont aussi évoqué le désir d'être vedette qui nécessite d'ailleurs le tissage des relations de manière qu'elles puissent nouer des contacts avec l'extérieur qui faciliteraient d'ailleurs le marché du travail auquel elles y sont motivées pour la pratique sportive.

TABLEAU N°2 : récapitulatif des réponses des jeunes filles scolarisées selon leurs motivations liées à la pratique sportive.

REONDANTES \ QUESTIONS	NOMBRE DE REPOSES	POURCENTAGE
Existence d'association sportive féminine à l'école	08/100	08,6 %
Amour de fréquenter une école de sport	20/100	21,73 %
Carrière d'animatrice d'entraîneur	20/100	21,73 %
L'amélioration de la santé	18/100	19,56 %
Tissage des relations	13/100	14,13 %
Vaincre l'oisiveté	05/100	05,43 %
Vedette	08/100	08,6 %
Total	92/100	92 %

Ce tableau nous récapitule les motivations des jeunes filles scolarisées à faire du sport. Les motivations qui peuvent mobiliser ces jeunes filles sont diverses: 21,73% désirent de fréquenter une école de sport, 21,73 % éprouvent le besoin d'entreprendre une carrière d'entraîneur et d'animatrice, 19,56 % font le sport pour l'amélioration de leur santé; 14,13 % disent qu'elles font le sport à cause du tissage des relations avec le milieu extérieur, 08,6% estiment dès lors qu'il existerait une association féminine sportive à l'école, elles y seront motivées davantage, 08,6% veulent vaincre l'oisiveté.

Au vue de l'analyse de ce tableau, nous pensons qu'il existe une réelle détermination des jeunes filles à s'affirmer davantage dans la pratique des APS. Dès lors qu'elles sentent un besoin impérieux d'entreprendre une carrière d'entraîneur, d'animatrice, elles doivent être encouragées dans ce domaine qui

est d'ailleurs un des objectifs de notre étude, car elles mettent ainsi en exergue les fonctions sociales du sport. Dans le domaine de l'amélioration de la santé, nous l'avons déjà souligné chez les pratiquantes, qu'elle est et demeure un aspect fondamental pour tout être humain. Par ailleurs certaines filles aimeraient que l'on implante dans les écoles, des associations féminines sportives. Cela serait une source de motivation. De nos jours, le constat est que les innombrables déclarations faites lors des conférences internationales sur la femme et le sport, les gouvernements sont loin de tenir leurs engagements ; alors que l'école est et demeure le lieu d'apprentissage pour le sport féminin.

Tableau n°3 : Répartition des réponses des jeunes filles scolarisées, des pratiquantes, et les anciennes pratiquantes selon leur degré de satisfaction à la pratique sportive.

Satisfaction Répondantes	Jeunes Filles Scolarisées		Pratiquantes		Anciennes Pratiquantes	
		%		%		%
Très satisfait	22/100	22 %	40/100	40 %	08/100	08 %
Satisfait	60/100	60 %	50/100	50 %	55/100	55 %
Un peu satisfait	10/100	10 %	05/100	05 %	15/100	15 %
Insatisfait	Sans réponse		Sans réponse		10/100	10 %
Total	92/100		95/100		88/100	

Il ressort de ce tableau que 60 % des jeunes filles scolarisées, 50 % des pratiquantes, et 55 % des anciennes pratiquantes sont satisfaites. Cela veut dire que même si elles n'ont pas été motivées, elles ont néanmoins été satisfaites de joie qui résulte de l'accomplissement de ce qu'on attendait de la pratique sportive.

Ensuite la variable très satisfaite chez les pratiquantes est de 40 %, 22 % pour les jeunes filles scolarisées, et 08 % chez les anciennes joueuses. En un mot, pour elles le travail fourni au cours des entraînements était un facteur de dépassement de soi.

Enfin la variable un peu satisfait 15 % chez les anciennes pratiquantes, 10 % pour les jeunes filles scolarisées, 05 % pour les pratiquantes. La variable insatisfaite est restée sans réponse pour certains sujets, sauf chez les anciennes pratiquantes 10 %. Cela est un point à renforcer davantage dans la mobilisation des femmes qui ne sont pas encore sur un terrain de sport pour les insérer davantage.

Tableau n°4: Récapitulatif des réponses des femmes pour la contribution du sport comme moyen d'insertion sociale des femmes

Contribution du Sport Répondante(es)	Jeunes scolarisées filles		Prati- quantés		Anciennes Pratiquantes		Enseignants d'EPS		Dirigeants de clubs		Femmes au foyer					
											Jeunes Filles descolarisées		Jeunes Filles non scolarisées		Femmes non scolarisées	
		%		%		%		%		%		%		%		%
Santé	25	27,17	20	21,05	25	28,40	30	34,09	15	17,85	20	32,25	15	21,73	20	33,33
Tissage relations humaines	15	16,38	15	15,78	20	22,72	15	17,04	10	11,90	10	16,12	15	21,73	05	08,33
Désœuvrement	X	X	X	X	02	02,27	X	X	X	X	04	04,76	07	11,29	09	15
Emploi	22	23,92	30	31,95	10	11,36	X	X	25	29,76	X	X	X	X	X	X
Oisiveté	X	X	X	X	X	X	X	X	10	11,90	07	11,29	08	11,59	X	X
Analphabétisme	X	X	X	X	X	X	X	X	05	05,95	12	19,35	10	14,40	16	26,66
Statut professionnel	30	32,60	25	26,31	11	12,5	35	39,77	X	X	X	X	X	X	X	X
Esthétique du corps	X	X	05	05,26	15	17,04	X	X	X	X	06	09,6	06	08,69	X	X
Total	92/100		95/100		88/100		88/100		84/100		62/100		69/100		60/100	

L'analyse de ce tableau fait apparaître que le sport contribue à l'amélioration de la santé 27,17 % pour les jeunes filles, 28,40 % pour les anciennes pratiquantes, 34,09 % pour les enseignants d'EPS, 17,85 % quant aux dirigeants de clubs et 53,98 % pour les femmes au foyer. Il faut noter que le sport en tant que divertissement occupe la place la plus prépondérante dans la pratique sportive de ces femmes. D'autres motifs de contribution du sport chez les sujets interrogés c'est le statut de l'emploi 31,95 %, statut professionnel 39,77 %, le tissage des relations humaines avec le milieu extérieur, la lutte contre l'oisiveté 11,90 %, l'analphabétisme, le désœuvrement.

Cela s'explique selon les sujets, par le fait que le sport se fait en groupe, et par équipe, et que sur un terrain de sport, on arrive à oublier certains problèmes d'ordre familiaux. Et aussi à travers le sport l'on apprend à respecter les autres mais aussi à respecter les valeurs établies par la société. Il est à remarquer que dans ce domaine le sport contient en lui même des facteurs essentiels pour l'éducation intégrale telle que : le développement de la responsabilité la maîtrise de soi, la discipline, la solidarité, l'obéissance, la compréhension, la facilité de la communication avec autrui, l'intégration sociale, la persévérance, l'augmentation du rendement dans la vie etc. En un mot, le sport est un moyen d'insertion sociale.

Tableau n°5 : Récapitulatif des réponses des jeunes filles scolarisées selon les contraintes liées à la pratique sportive.

Répondantes \ Contraintes	Nombre de réponses	Pourcentage
Mariage	12/100	13,04 %
Maternité	15/100	16,30 %
Copain	03/100	03,2 %
Exercices dures	05/100	05,4 %
milieu social	08/100	08,69 %
religion	05/100	05,04 %
culture	10/100	10,86 %
Entourage	04/100	04,34 %
Grossesse indésirée	05/100	05,04 %
Manque d'emploi	25/100	27,17 %
Total	92/100	

La contraintes liées à la pratique des APS et les conditions de pratique dans lesquelles les sportives évoluent, doivent être compris dans le contexte social et culturel. Les modes de vie des femmes, leurs discriminations au travail social et domestique sont autant d'éléments interdépendants créant des contextes favorisant plus ou moins la pratique sportive des femmes.

Au Mali la discrimination au sein de la famille, la précocité du mariage des filles fait que celles-ci passent de l'état d'adolescente à celle de la femme. En effet du point de vue biologique elles sont devenues des femmes sans pour autant atteindre l'âge adulte. L'étude a révélé aussi que dans le mariage elles

subissent des discriminations du point de vue des influences religieuses, autant de contraintes que nous détaillerons à partir des données statistiques.

Le tableau n°5 fait apparaître que 16,30 % des femmes sont amenées à abandonner la pratique sportive du fait de la maternité, et 13,04 % à cause du mariage. Les sujets affirment que certaines jeunes filles qui ont atteint un niveau international ont fini par abandonner suite à la naissance d'un bébé ou d'un mariage précoce; 04,34 % trouvent que l'entourage n'est pas favorable à leur pratique, 08,69 % pour le milieu social qui voit d'un mauvais œil le sport, la jalousie du copain ou le mari 03,20 %, les grossesses indésirées 05,04 %, la religion 05,04 %, la culture 10,86 %. Nous constatons ici que ces jeunes filles interrogées sont confrontées aux interdits socioculturels et religieux qui freinent l'évolution du sport féminin. Enfin le manque d'emploi est une des contraintes principales. Car selon elles, si la pratique du sport était synonyme de revenu financier, elles ne voyaient aucun problème pour convaincre les parents en vue de leur pratique sportive.

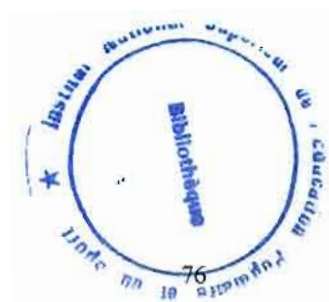


Tableau N°6 : Récapitulatif des réponses des pratiquantes selon les contraintes liées à la pratique sportive.

Répondantes	Contraintes	Nombres de réponses	Pourcentage
	Socio-économique	10/100	10,52 %
	Religieuses Culturelles	05/100	05,26 %
	Matérielles	10/100	10,52 %
	Financières	06/100	06,31 %
	Promotion d'emploi par le gouvernement	18/100	18,94 %
	Influence du mari-copain	06/100	06,31 %
	Travaux ménagères	05/100	05,26 %
	Mariage précoce	05/100	05,25 %
	Entourage familial	10/100	10,52 %
	Manque de statut professionnel	20/100	21,05 %
Total		95/100	

Les pratiquantes interrogées trouvent qu'elles sont confrontées à un manque de statut professionnel 21,05 % ; 18,94 % affirment que le gouvernement ne fait aucun effort pour la promotion d'emploi des femmes sportives, ainsi disent-elles si réellement ce problème est réglé elles ne trouvent aucune contrainte de la part des parents ; 10,52 % pour chacune des variables socio-économiques et entourage familial qui voient des inconvénients à la pratique sportive, 05,26 % pour les variables mariage précoce, travaux ménagers, et enfin 06,31 % à l'influence du copain qui manifeste sa jalousie à la pratique et 06,31 % pour les moyens financiers. En ce qui concerne ce dernier, elles trouvent que les équipements sportifs ne sont pas à leur portée, ainsi que les moyens de transport pour se rendre aux lieux d'entraînements. La place

conférée à la femme dans nos sociétés est largement tributaire de la perception que l'on se fait d'elle. Ces exemples parmi tant d'autres nécessitent que les hommes, les femmes, les jeunes filles se départissent de telles idées dont les conséquences sont très souvent la relégation de la femme au second plan.

Tableau N°7 : Récapitulatif des réponses des enseignants d'EPS et Dirigeants selon les contraintes liées à la pratique sportive des femmes.

Contraintes Répondantes	Enseignants d'EPS	Pourcentage	Dirigeants de Clubs	Pourcentage
Influences du Mari	03/100	03,40 %	05/100	5,95 %
Manque de politique d'emploi	15/100	17,04 %	15/100	17,85 %
Désintérêt du gouvernement	15/100	17,04 %	15/100	17,85 %
Abandon précoce	17/100	19,31 %	06/100	07,14 %
Coefficient très bas de l'EPS à l'école.	18/100	20,45 %	10/100	11,90 %
Manque de politique du sport féminin	15/100	17,04 %	25/100	29,76 %
Mariage précoce	05/100	05,36 %	05/100	05,95 %
Total	88/100	88 %	84/100	84 %

Le tableau N°7 nous révèle les différentes opinions des enseignants d'EPS et des dirigeants de clubs selon les contraintes liées à la pratique sportive. Au regard de ces résultats les enseignants d'EPS interrogés pensent que l'une des causes est l'abandon précoce du sport par ces jeunes filles et pratiquantes dont le taux est de 19,31 % par ailleurs les dirigeants de clubs affirment aussi ce constat

avec un taux de 07,14 % ; ils ont aussi évoqué le désintérêt du gouvernement dont le taux est de 17,04 % pour les enseignants et 17,85 % pour les dirigeants. Cela s'explique par le fait que le problème du sport féminin dans le tiers monde en général est posé avec plus d'acuité et cela en raison de la condition de la femme dans les pays en voie de développement. Cette évolution du sport féminin par les autorités maliennes aurait pu être plus importante si ce n'était les obstacles d'ordre économique, culturel, social et religieux. Le tableau nous révèle aussi que 17,04 % pensent qu'il y a un manque de politique d'emploi et cela pour les enseignants ; quand aux dirigeants de clubs le taux est de 17,85 %.

Tableau N°8 : Répartition des réponses des femmes au foyer selon les contraintes liées à la pratique sportive.

Répondantes \ Contraintes	Jeunes Filles non scolarisées		Jeunes Filles descolarisées		Femmes non scolarisées	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Religion	15	24,19 %	10	14,44 %	25	41,66 %
Maternité	12	19,35 %	05	07,24 %	15	25 %
Mariage précoce	15	24,19 %	15	21,73 %	X	X
Entourage	05	08,06 %	X	X	X	X
Travaux ménagers	10	16,12 %	10	14,44 %	10	16,66 %
Jalousie du mari-copain	10	16,12 %	10	14,14 %	10	16,66 %
Moyens matériels	03	04,8 %	07	10,44 %	X	X
Grossesse indésirée	02	03,22 %	07	10,44 %	X	X
Total	62/100		69/100		60/100	

Nous n'ignorons pas que le combat pour la promotion du statut de la femme est un combat pour la transformation de beaucoup de valeurs sociales actuelles. Il convient pour le ministère des sports de mieux définir le contenu d'une stratégie mais également de renforcer les actions en cours au niveau des

ONG par une meilleure exploitation des possibilités qu'offre le milieu associatif dans ce sens. Deux orientations peuvent être retenues en vue de leur insertion dans le marché du travail. Nous constatons sur le tableau que les enseignants d'EPS interrogés trouvent que certaines contraintes sont dues au mariage précoce 05,36 % et 05,95 % pour les dirigeants ils estiment qu'il ya l'influence du Mari 03,40 % pour les enseignants et 05,95 % pour les dirigeants. Ils ont aussi trouvé qu'il existe un manque de politique du sport féminin 17,04 % pour les enseignants d'EPS, 29,76 % pour les dirigeants. Et enfin ils pensent que le coefficient très bas de l'EPS à l'école est une des contraintes majeures, 20,45% d'enseignants d'EPS et 29,76 % des dirigeants sont unanimes que si le Ministère intéressé avait pris de réelles dispositions à l'endroit de l'EPS à l'école, il n'y aura aucun prétexte pour que les filles s'en débarrassent.

Nous avons interrogé les femmes au foyer, qui n'ont aucun rapport avec la pratique sportive. Nous avons pensé qu'elles pouvaient aussi être intéressés et nous offrir beaucoup plus d'informations sur les contraintes nous les avons divisé comme suit : les jeunes filles non scolarisées, les jeunes filles descolarisées, les femmes non scolarisées.

Le tableau fait apparaître que ce sont des préjugés religieux qui empêchent ces dernières de s'adonner au sport comme les hommes : 24,19 % pour les jeunes filles non scolarisées et 14,44 % pour les jeunes filles descolarisées et 41,66% pour les femmes non scolarisées. On note d'autres obstacles majeurs tels que les travaux ménagers : 16,12 % pour les jeunes filles non scolarisées, 14,44 % pour les jeunes filles descolarisées et 16,66 % pour les femmes non scolarisées. Ce constat est que dans de nombreuses familles en Afrique subsaharienne, même dans les centres urbains, si on accorde volontiers aux jeunes garçons la liberté d'aller retrouver leurs camarades sur les aires de

jeu, cette possibilité n'est pas accordée aux filles confessées plutôt dans les travaux ménagers.

Les sujets interrogés affirment qu'elles disposent de réelles dispositions pour le sport et que des mariages précoces qu'elles ont dû choisir très tôt, qui sont considérés comme une forme de consécration voire de reconnaissance du statut de la femme dans plusieurs sociétés africaines, soit un taux de 24,19% jeunes non scolarisées, 21,73 % pour jeunes filles scolarisées.

D'autres contraintes tels que la jalousie du mari ou du copain 16,12 % pour les jeunes non scolarisées et 14,44 % pour les jeunes filles descolarisées. Elles affirment que même si elles pratiquent le sport et qu'elles arrivent à atteindre un bon niveau sportif, l'entourage, les moyens matériels seront un frein à leur pratique sportive. Elles approuvent qu'elles sont aussi handicapées par les maternités sans cesse soit un taux de 19,35 % pour les jeunes filles non scolarisées, 07,24 % pour les jeunes filles descolarisées et 25 % pour les femmes non scolarisées. Compte tenu de toutes ces contraintes citées par ces femmes, il serait aussi important de les sensibiliser les mobiliser, afin qu'elles prennent conscience de l'importance du sport.

Chapitre III : RECOMMANDATIONS PRATIQUES

Cette étude nous a permis d'avoir une meilleure profonde connaissance de la réalité de la pratique sportive féminine au Mali. Les résultats obtenus et l'analyse de ceux-ci nous ont fait apparaître l'existence de quelques aspects positifs à renforcer : les motivations liées à leur mobilisation pour la pratique sportive telles que : l'amélioration de la santé, la promotion de carrière d'animatrice et d'entraîneur, le tissage des relations humaines et aussi bien que leur satisfaction avec les entraîneurs, l'emploi tant sollicité par ces femmes, et enfin le sport comme moyen de politique d'insertion des femmes. Ce dernier aspect leur permettra de lutter contre l'analphabétisme, l'oisiveté, le désœuvrement, la pauvreté.

Mais, beaucoup d'aspects contraignants et socioculturels pour lesquels nous allons faire des recommandations en vue de les corriger ou réduire leurs influences. Ces aspects contraignants sont : la religion, les grossesses indésirées, les maternités précoces, les mariages, les travaux ménagers, l'influence du mari et de l'entourage, le manque d'emploi, le désintérêt du gouvernement, le manque de promotion de la carrière sportive des femmes, l'inexistence d'association féminine sportive, et le coefficient très bas de l'EPS dans les établissements scolaires. Autant de contraintes pour lesquelles nous essaierons de faire des suggestions. Pour mobiliser les femmes à la pratique sportive, il conviendrait d'agir dans les sens de s'optiques de leurs motivations et de leurs contraintes.

1. SELON LES MOTIVATIONS

D'une manière générale la motivation d'une personne est la tendance de cette personne à faire ou à ne pas faire une certaine chose. Elle peut être donc définie comme une caractéristique latente et relativement stable de la

personnalité qui entraîne le sujet à être particulièrement attiré ou rebuté. Pour cela nous devons mobiliser les femmes, or, la mobilisation nécessite une sensibilisation de masse. Tout d'abord nous devons :

- Sensibiliser les Médias et le Public

- à la télévision : poursuivre les contacts avec les rédactions sportives des chaînes pour une meilleure présentation du sport féminin.
- proposer une séquence régulière sur la pratique du sport féminin dans des émissions sur la consommation (par exemple d'accord, pas d'accord) et cela en faisant des sketches.
- poursuivre les prises vidéo des événements relatifs au sport féminin avec les centres audio visuels, les radios libres.

Cela pourrait sensibiliser, les parents et les entraîneurs quand à leurs influences sur la pratique sportive des femmes.

- Faire une journée porte ouverte sur le sport féminin en organisant des manifestations dans les disciplines sportives telles que l'athlétisme, le basket le hand ball, le volley ball, le football, faire en sorte que toutes les femmes maliennes qu'elles soient jeunes, mariées y participent.

Pour y arriver il serait nécessaire d'informer et de contacter les instances qui gèrent le sport au Mali afin que les femmes soient informées.

- Informations et contacts

Auprès du ministère de jeunesse et des sports qui doit organiser un colloque avec débats et manifestations sportives. Et cela le ministère doit prendre contact auprès des ministères : de la femme de l'enfant et de la famille, des associations de femmes et O.N.G féminines de jeunesse et de culture, le Comité National Olympique et sportif malien (C.N.O.S.M), les fédérations sportives, le ministère

de l'éducation nationale, pour leur faire la description de la situation existante et les perspectives de développement du sport féminin. Pour y arriver, le Ministère de la jeunesse et des sports doit faire preuve d'une volonté politique gouvernementale.

Les stratégies que nous proposons à ce sujet sont les suivantes :

- Au niveau de l'encadrement de la pratique

- Développer le sport de masse et de haut niveau pour les femmes et par les femmes,
- promouvoir les femmes déjà formées en leur intégrant dans l'encadrement technique, et administratif qui pourrait inciter les autres femmes à s'investir comme elles,
- organiser des stages nationaux de formation et de perfectionnement des cadres féminins déjà formés qui tiennent compte des besoins et caractéristiques du sport féminin en prévoyant des activités dans lesquelles la participation féminine est importante ; car le Mali dispose d'un institut national des sports où les cadres féminins sont formés, il faudra les faire intéresser.

- Dans le cadre de leur insertion sociale : comme nous l'avons souligné plus haut ; le Mali dispose d'un institut national des sports, pour cela il faudrait :

- Orienter les jeunes filles à l'institut national des sports, il est vrai que cet institut relève du ministère des sports, mais dans le cadre d'une volonté politique gouvernementale, et pour la promotion du sport féminin, on pourrait éventuellement négocier avec le Ministère de l'éducation nationale augmenter le quota des filles en plus du concours d'entrée à l'INS.
- Faire intégrer les jeunes filles, les anciennes joueuses au sein des fédérations sportives, et les manifestations de grandes envergures.

- Utiliser, les jeunes filles, anciennes pratiquantes, et femmes au foyer comme des organisatrices des manifestations sportives quand on sait que les femmes ont généralement le sens de l'organisation.
- Ensuite celles qui désirent se former comme cadre dans l'administration du sport : secrétariat vice-présidence etc. qu'elles soient encouragées à tous les niveaux de formation et d'intervention.
- Dans le cadre de la décentralisation, les collectivités locales peuvent former les femmes au foyer qui sont déjà alphabétisées, les jeunes filles, les anciennes joueuses comme des monitrices dans le cadre des collectivités éducatives en cela le ministère de la jeunesse et des sports devrait s'en charger de la formation.

Elles pourront encadrer les colonies de vacances, les jeux éducatifs, sportifs et de loisirs des enfants dans les quartiers. Les collectivités locales devront assurer ces actions de formation, à leurs responsabilités et à celle de la vie associative en collaboration avec les ministères : jeunesse et sport, femme, enfant et de la famille, éducation nationale, ministère de l'administration territoriale et des collectivités locales ; emploi et formation professionnelle.

- La formation continue des enseignantes, et des institutrices comme animatrices sportives dans les quartiers, au niveau des maternelles de l'enseignement préscolaire, et des écoles de bases qui pourront éventuellement aider les jeunes enfants dans le cadre des jeux sportifs éducatifs car les métiers avec les enfants sont attirants et ce sont des professions passion auxquelles les femmes pourront efficacement intervenir.

2. SELON LES CONTRAINTES

Pour élever le taux de pratique des APS chez la femme, il est essentiel de tenir compte de leurs contraintes ce qui implique donc d'aller vers elles dans son milieu, dans son quartier et surtout lui offrir des activités, qu'elles pourront pratiquer le plus près possible de son lieu de vie, et que des infrastructures sportives soient mises à sa portée.

Dans ce contexte, il faudrait créer des associations sportives féminines dans les communes, quartiers ; nous pensons que les mairies pourront nous aider dans le cadre de l'organisation des activités de vacances et de loisirs.

- Assainir l'environnement des jeunes filles, des femmes compte tenu de leurs contraintes à savoir : l'influence du mari, de l'entourage, la religion.

Dans cette optique, il faudrait médiatiser les bienfaits que le sport peut apporter à une femme. Comme premier exemple, la santé ; c'est à dire la lutte contre l'hypertension, le diabète, l'obésités, les cellulites, et les culottes de cheval.

Au Mali, nous avons les centres communaux sanitaires dans les quartiers, qui pourront faire des sensibilisations pour le sport comme moyen d'amélioration de la santé de la femme, sport comme moyen de faciliter l'accouchement de la femme et autres.

Pour ce qui concerne l'emploi, la mise en place des stratégies proposées plus haut, si elles sont prises en compte pourront diminuer les contraintes des femmes.

3. Des stratégies générales d'information et de communication à l'endroit des autorités administratives qui gèrent le sport

Sur le plan national

- Inciter le comité national olympique et sportif malien à une prise en charge du sport féminin (les crédits pour les sports éducatifs, et sport pour tous).
- Faire impliquer les ministères cités plus haut dans la mise en œuvre des stratégies que nous avons proposées.
- Organiser une semaine sportive nationale de la femme, en exigeant la participation de toutes les régions. Cette semaine consistera :
 - dans un premier temps à la participation massive des femmes aux différentes disciplines qui seront choisies.
 - dans un deuxième temps, à la mise en place d'un bureau national de coordination pour la promotion des activités physiques sportives des femmes.
 - dans un troisième temps, le choix des conseillères régionales auprès du bureau national de coordination.

Sur le plan international : rôle des instances internationales

Nous savons que les instances internationales nous procurent beaucoup d'aide en matière de sport. Ainsi le Mali, à l'instar des autres pays membres de l'UNESCO, bénéficie des aides dans le domaine de l'EPS, dont nous pouvons en exploiter.

Rôles de l'UNESCO

L'organisation mène les activités suivantes dans le cadre du programme pour le développement de l'EPS tel que approuvé par leur conférence générale lors des dix sessions, c'est à dire l'aide aux pays membres.

L'UNESCO prévoit plusieurs formes d'assistances

Les prestations de consultants, les bourses de perfectionnement, d'études, des enquêtes et programmes de formation.

Ainsi le programme de participation permet à l'UNESCO de prendre part aux activités des états membres pour la réalisation des objectifs définis par la conférence générale et de recherche sur l'EPS.

Ces objectifs sont les suivants :

- Envisager la coopération entre les différents spécialistes du sport.
- Envisager le lancement d'un programme international et d'échanges de spécialistes.
- Ebaucher des avant projets de création d'une banque internationale de données dans le domaine de l'EPS.
- Aider financièrement les pays membres pour l'achat d'équipements destinés à un centre médico sportif et un centre national de documentation et de recherche sur l'EPS.

Des propositions concrètes pourront aider les autorités maliennes, pour cela : le Ministre de la Jeunesse et des Sports doit prendre contact avec son homologue du ministère de l'éducation nationale parce que l'EPS n'est pratiqué que seulement dans les établissements scolaires et ceux-ci sont tutelles du Ministère de l'Education Nationale.

Dans le domaine du sport féminin, nous pourrions inciter le Ministre de l'éducation Nationale à :

- Rendre l'EPS obligatoire pour les jeunes filles dans les établissements scolaires.

- Envisager une coopération entre toutes les enseignantes, les maîtresses, professeurs d'EPS qui sont au niveau de tous les ordres d'enseignement afin de mettre une stratégie de développement de l'EPS au niveau des jeunes filles.

Ensuite, on pourrait même dans le cadre de la formation continue des enseignantes, leur perfectionner et leur recycler pour encadrer les filles dans les différentes disciplines sportives.

Dans le cadre du comité inter gouvernemental pour l'EPS

Ce comité a été mis en place au sein de l'UNESCO de même qu'un fonds international pour le développement de l'EPS. Ces deux (2) organismes ont pour fonctions respectives :

- d'orienter et de contrôler la planification et mise en œuvre du programme d'activités de l'UNESCO dans le domaine de l'EPS ;
- de promouvoir la recherche ainsi que la collecte l'analyse et la publication d'ouvrages scientifiques et autres documents ;
- améliorer les programmes et la fonction du personnel ;
- favoriser les échanges de spécialistes et d'organisations selon les besoins de réunions, séminaires et cours sur les divers aspects de l'EPS ;
- administrer le fonds international pour le développement de l'EPS.

Ainsi les ressources du fonds international, pour le développement de l'EPS, sont destinées à assurer la collaboration intellectuelle, technique et financière.

Par rapport à notre étude, nous pouvons nous informer auprès de ces instances dirigeantes, afin de les sensibiliser pour le développement du sport féminin dans les établissements scolaires, parce que nous pensons que l'école est la pépinière pour le développement du sport en général et de l'EPS en particulier.

Pour cela nous pouvons :

- formuler des stratégies ;
- créer ou renforcer les institutions de structures et installations devant servir au développement ou à la pratique de l'EPS par les femmes et pour les femmes ;
- former les spécialistes ;
- sensibiliser le public à l'importance de l'EPS des jeunes filles à l'école ;
- encourager des études, de la recherche et de l'expérimentation dans tous les domaines de l'EPS ;
- organiser des échanges d'expériences et le développement des moyens d'informations et de documentation.

Rôles de la conféjes

Concernant l'enseignement des APS, la politique de la conféjes vise la promotion des femmes en leur permettant d'accéder à tous les niveaux de formation et d'intervention.

Le ministère de la jeunesse et des sports doit élaborer une stratégie de plan d'action pour la pratique sportive des femmes en :

- développant le sport de masse, ceci nécessite :
 - la formation des animatrices auprès des clubs ;
 - la formation des animatrices auprès des scolaires ;
 - la formation des animatrices auprès des quartiers ;
 - la formation des animatrices pour les activités sportives de vacances et de loisirs.

On pourrait éventuellement faire intéresser les jeunes filles au niveau scolaire, les anciennes joueuses les enseignantes d'EPS pour leur insertion sociale. Nous pouvons profiter de ce programme en incitant le CNOSM à s'investir dans le cadre de leur politique du sport de masse.

Rôle du FNUAP

Dans le cadre de leur partenariat avec le ministère de la jeunesse et des sports, le FNUAP organise des séminaires sur le MST. Le FNUAP met en œuvre d'importants programmes d'information et de sensibilisation sur les questions de population de santé et de reproduction ; les grossesses précoces et non désirées, la drogues, les avortements clandestins. On pourrait éventuellement créer un Projet Promotion des Jeunes (PPJ). Ce projet peut servir d'emploi aux femmes sportives et jeunes filles, tout en créant des centres / conseils auprès des communes pour information, éducation et communication sur le MST/SIDA et autres.

Quand aux autorités maliennes, notamment, le ministère de la jeunesse et des sports qui a élaboré dans son projet de développement du sport la création d'un lycée sportif. Ils peuvent créer une cellule pour la promotion du sport féminin dans la stratégie du plan d'action, afin que le maximum de jeunes filles soient mobilisées pour la pratique des APS en vue de leur insertion sociale.

CONCLUSION GENERALE

La lutte pour la promotion de la femme est un combat transnational, mais n'omet pas les spécificités dans chaque pays, dans chaque milieu, dans chaque groupe ethnique, dans chaque communauté.

Au cours des développements précédents, nous avons essayé de mettre en exergue les nombreuses contraintes dont les femmes font l'objet. Ces contraintes sont autant de défis que les femmes avec les hommes, en un mot la société dans sa globalité doit relever pour le bien être de tous.

Nous avons à travers cette étude montrer l'importance de la mobilisation de la femme pour la pratique sportive qui est un moyen d'insertion sociale.

Cette étude nous a permis de connaître comment la motivation influence la participation des femmes maliennes, ainsi que les contraintes qui se situent au niveau psychosociologiques.

Ainsi nous avons élaboré six (6) questionnaires qui ont été administrés aux jeunes filles scolarisées, aux pratiquantes qui sont sur le terrain, aux anciennes pratiquantes, aux femmes de foyer, aux enseignants(es) d'EPS, et aux dirigeants de clubs pour identifier les éléments susceptibles d'influencer leurs motivations, leurs contraintes, ainsi que pour connaître le point de vue des autorités qui ont en charge l'encadrement de la pratique sportive.

A la suite de notre enquête, nous avons pu déceler que les femmes accordent une grande importance aux motivations qui sont intimement liées à leur pratique sportive pour qu'elles soient mobilisées. Nous avons pu identifier

aussi les contraintes qui sont les freins qui limitent leur mobilisation pour la pratique sportive.

Ainsi ces réponses analysées et interprétées nous ont fait apparaître un certain nombre d'aspects positifs à renforcer par rapport aux aspects négatifs, pour lesquels nous avons fait des recommandations pratiques aux autorités maliennes, aux intervenants et à tous ceux qui s'intéressent au développement du sport féminin, afin que les femmes soient mobilisées pour la pratique sportive. Nous tenons à préciser que notre travail présente des limites, il est dans ce sens un exemple parmi tant d'autres, que nous avons voulu présenter en égard à notre domaine d'intervention.

Nous pensons sincèrement que pendant le troisième millénaire le combat pour la femme doit être un combat pour la société. Il serait intéressant aussi de s'interroger sur les conditions sociales, économiques et culturelles qui déterminent aussi les pratiques sportives considérées en définitive comme pratiques sociales.

BIBLIOGRAPHIE

1. Bouet M. 1969. Les motivations des sportives Paris : Ed Universitaires
2. A Dedeji, JA (1978). Sport et société : le changement social et les femmes dans le sport africain SLE
3. Dorothy, V.H. (1979). Les femmes dans la société et leur participation au sport. Presse de l'université des USA
4. Alderman R.B. (1981). Manuel de psychologie du sport. Paris : Ed Vigot
5. Ogles By, C (19). La femme et le sport du mythe à la réalité : ed Vigot Paris collection sport + Enseignement.
6. MFEF (1997). Femme sénégalaise à l'Horizon 2015. Dakar
7. MFEF (1997). Plan d'action de la femme sénégalaise Dakar
8. Ndiaye A. D. (1998). La femme wolof face à la pratique du sport de compétition et aux activités physiques : analyses des attitudes et des comportements de 1940 à nos jours : Thèse 3e cycle inédit, USL.
9. Thoma. R. (1987). La Psychologie du sport de Haut niveau Paris : ed PUF.
10. Petit Robert 1987. Dictionnaire de la langue Française.
11. Larousse (1987) Paris. Edit
12. Encyclopédie des sports 1987
13. Pociello. C. 1981 sport et société : approche socio-culturelle des pratiques. Ed Vigot.
14. Pierre de Coubertin 1936 : Pédagogie sportive Lausanne BIPS.
15. Inkeles. 1982 cité par C. Oglesby : Les agents socialisants à travers le sport : ed Vigot.
16. Roger - Rudolphe (1978) : Guide des métiers du sport, les facteurs de développement des métiers sportifs sport collection sport et connaissance 255 pages.
17. Sport et Santé au Féminin : ouvrage collectif présenté par André Mon Roche, Cathérine Defoligny Michel ANU 8 mai 1982 175 pages.

ANNEXES

REFERENCE

Légende

EDSM : Enquête démographique et de santé Mali.

ABD-PAPF : Administration Banque de Données Programme d'Appui à la promotion des femmes.

DNAFLA : Direction Nationale de l'Alphabétisation fonctionnel et de la Linguistique Appliquée.

RNSFM : Rapport National sur la Situation des Femme au Mali.

CPF : Commissariat à la Promotion des Femmes.

LISTE DES TABLEAUX

- Tableau n°1** : Récapitulatif des réponses des pratiquantes selon les types de motivation liés à la pratique sportive.
- Tableau n°2** : Récapitulatif des réponses des jeunes filles scolarisées selon leurs motivations liés à la pratique sportive.
- Tableau n°3** : Récapitulatif des réponses des jeunes filles scolarisées des pratiquantes, des anciennes pratiquantes selon leur degré de satisfaction à la pratique sportive.
- Tableau n°4** : Récapitulatif des réponses des femmes pour la contribution du sport comme moyen d'insertion sociale.
- Tableau n°5** : Récapitulatif des réponses des jeunes filles scolarisées selon les contraintes liées à la pratique sportive.
- Tableau n°6** : Récapitulatif des réponses des pratiquantes selon les contraintes liées à la pratique sportive.
- Tableau n°7** : Récapitulatif des réponses des enseignants d'EPS et dirigeants selon les contraintes liées à la pratique sportive.
- Tableau n°8** : Répartition des réponses des femmes au foyer selon les contraintes liées à la pratique sportive.

LISTE DES SIGLES

- A.P.S** : Activité Physique Sportive
- CONFESJES** : Conférence des Ministres de la Jeunesse et des Sports des pays ayant le français en partage.
- INSEPS** : Institut National Supérieur de l'Education populaire et des Sports.
- UCAD** : Université Cheikh Anta Diop
- INS** : Institut National des Sports.
- AFABA** : Association Fédération Africaine de Basket-ball Amateur.
- FIBA** : Fédération Internationale de Basket-ball Amateur.
- CNOSM** : Comité National Olympique et Sportif Malien.
- C.I.O** : Comité International Olympique.
- E.P.S** : Education Physique Sportive.
- O.N.G.** : Organisation Non Gouvernementale.
- UNESCO** : United Nation Education Science Coopération Organisation.
- FUNUAP** : Fond d'Appui des Nations pour les Projets.
- P.A.S.** : Programme d'Ajustement Structurel.

PREAMBULE :

CADRE DU QUESTIONNAIRE

Les exigences de notre formation d'Inspecteur de la jeunesse des sports et de l'Education Populaire à l'INSEPS de Dakar nous imposent de présenter en fin cycle une monographie.

Dans ce cadre nous avons orienté notre réflexion sur "la mobilisation des jeunes filles et des femmes par la pratique des activités physiques sportives comme moyen d'insertion sociale au Mali".

A cet effet, nous comptons sur votre collaboration pour nous permettre de conduire ce travail dont les résultats nous en sommes convaincus, contribueraient à la mobilisation des jeunes filles et des femmes pour le développement du sport féminin.

Avis aux répondant (es)

Le questionnaire comporte deux types de réponses :

1 - Réponses fermées :

Les questions offrent plusieurs réponses : vous mettez une croix dans la case qui correspond à votre choix de réponse.

2 - Réponses ouvertes :

Vous répondez à la question : les lignes qui suivent certaines questions vous permettront de préciser vos réponses (vos détails, vos impressions).

NB : Nous vous informons que ces réponses resteront strictement confidentielles, et ne vous engageront sur aucun plan.

III - QUESTIONNAIRE DESTINE AUX JEUNES FILLES SCOLARISEES

Ville :

Commune :

Age :

Etablissement :

Profession du père :

Profession de la mère :

Profession autre (s) parents :

1 - Pratiquez - vous les APS dans votre école ? oui non
si oui pourquoi ?

.....
.....
.....

si non pourquoi ?

.....
.....
.....

2 - Y a - t - il une association sportive dans votre école ? oui non

si oui pourquoi ?

.....
.....
.....

si non pourquoi ?

.....
.....
.....

3 - Selon vous les APS sont - elles :

- une simple détente

- une activité permettant d'avoir :

* de bonnes notes

* de l'argent

* d'être une vedette

* autres à précisez :

.....
.....
.....

4 - Le sport vous empêche - t - il de faire des études ? oui non

si oui, pourquoi ?

.....
.....
.....

si non, pourquoi ?

.....
.....
.....

5 - En tant que pratiquante, qu'est ce que le sport vous procure ?

- un moyen d'être en bonne santé

- travail

- argent

- développer les relations humaines

- autre (s) à précisez

.....
.....
.....

6 - Aimerez - vous fréquenter une école de sport ? oui non

si oui, pourquoi ?

.....
.....
.....

si non, pourquoi ?

.....
.....
.....

7 - Si on vous proposait la fonction d'animatrice sportive, d'entraîneur de club accepteriez-vous ? oui non

si oui, pourquoi ?

.....
.....
.....

si non, pourquoi ?

.....
.....
.....

8 - Quelles sont les difficultés que vous rencontrez aux entraînements ?

.....
.....
.....

9 - Êtes - vous satisfaites de la formation que vous recevez ?

- Très satisfait

- Satisfait

- Un peu satisfait

- Insatisfait

- Pourquoi ?

.....
.....
.....

10 - Quelles sont vos relations avec les entraîneurs ?

- Très satisfait

- Satisfait

- Un Peu satisfait

- Insatisfait

Dites pourquoi ?

.....
.....
.....

11 - Quelles sont les difficultés que vous rencontrées ?

- Matérielle

- Socio - économique

- Religieuse

- Culturelle

- Autres, précisez :

.....
.....
.....

12 - Quels changements notables, la pratique des APS vous ont - elles apportées dans votre vie ?

.....
.....
.....

V - QUESTIONNAIRE DESTINE AUX PRATIQUANTES ET ANCIENNES SPORTIVES

Ville :

Commune :

Religion :

Niveau d'instruction :

Situation matrimoniale : mariée célibataire

Profession :

Age :

Sport pratiqué dans le passé :

1 - Comment êtes - vous venues au sport ?

- Par l'intermédiaire des parents oui non

- Des amis oui non

si oui, les quels ?

.....
.....
.....

Autre (s) à préciser ?

.....
.....
.....

2 - Est - ce que le sport vous a empêché de bien mener les études ?

oui non

3 - Quelle autre chose le sport vous a - t - il empêché de faire ?

.....
.....
.....

4 - Qu'est ce que la pratique sportive vous a - t - elle apporté ?

- Tissage des relations humaines

- L'argent

- Travail

- Autre(s) à préciser.....

5 - Quand vous serez mariées et que des moyens matériels seront mis à votre disposition, continuerez - vous à pratiquer votre discipline sportive ?

oui non

si oui, pourquoi ?

si non, pourquoi ?

6 - Pensez - vous qu'une fois mariée, les travaux ménagers vous empêcheraient de pratiquer le sport ? oui non

si oui, pourquoi ?

si non, pourquoi ?

7 - La jalousie du copain ou du mari n'est - elle pas un frein à votre pratique sportive ? oui non

si oui, pourquoi ?

si non, pourquoi ?

8 - Pourquoi la durée de pratique sportive est souvent plus courte chez les femmes que les hommes ?

9 - Quelles sont les difficultés que vous rencontrées aux entraînements ?

10 - Quelles sont les difficultés que vous rencontrées ?

- Matérielle

- Socio - économique

- Religieuse

- Culturelle

- Autres à précisez

11.- Quelles sont vos relations avec les entraîneurs ?

- Très satisfait

- Satisfait

- Un peu satisfait

- Insatisfait

12 - En réalité, est - ce que les actions sont menées par le gouvernement après votre carrière sportive pour vous promouvoir dans une catégorie professionnelle ?

oui non

si oui, pourquoi ?

si non, pourquoi ?

13 - Quels changements notables la pratique des PS ont - elles apportées dans votre vie ?

II - QUESTIONNAIRE DESTINE AUX DIRIGEANTS DE CLUB :

Ville :

Commune :

Religion :

Profession :

Situation matrimoniale : marié célibataire

Sports préférés

1 - Combien d'entraîneurs avez - vous au total au sein de votre club ?

Préciser le nombre : - d'hommes

- de femmes

2 - Avez - vous une ou des équipe (s) féminine (s) ? oui non

Si oui, combien ?

Si non pourquoi ?

.....
.....
.....

3 - Selon vous quelle est la durée moyenne en année(s) de pratique sportive de vos joueuses ou athlètes ?

4 - Sont - elles motivées :

par l'argent

par l'amour du sport

par le travail

autres à précisez :

.....
.....
.....

5 - Selon vous après le mariage sont - elles tentées de reprendre le sport

oui non

si oui pourquoi ?

.....
.....
.....

si non pourquoi ?

.....
.....
.....

6 - Abandonnent - elles très tôt la pratique sportive ? oui non

7 - Vos pratiquantes (filles) se plaignent - elles :

- des parents oui non

- du copain oui non

- du mari oui non

autre (s) à préciser ?

.....
.....
.....

si oui dites pourquoi ?

.....
.....
.....

si non dites pourquoi ?

.....
.....
.....

8 - Est ce que après la pratique sportive, vous leur proposez un emploi ?

oui non

si oui, pourquoi ?

.....
.....
.....

si non, pourquoi ?

.....
.....
.....

9 - Selon vous est ce que la religion n'est pas un frein à la pratique sportive des filles ? oui non

si oui, pourquoi ?

.....
.....
.....

si non, pourquoi ?

.....
.....
.....

10 - Y a - t - il pas une forte pression de l'entourage ? oui non

précisez : - les parents

- le mari

- le copain

- les amies

autres :

.....
.....
.....

I -) QUESTIONNAIRE DESTINE AUX ENSEIGNANT(ES) D'EPS DANS
LES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES :

Inspecteur de la ville :

Direction Communale :

Etablissement Scolaire :

Age :

Religion :

Situation matrimoniale : marié (e) célibataire

Corps : Professeur Maître Instructeur

Autres à préciser :

1 - Existe - t - il une ou des équipe (s) féminine (s) dans votre établissement ?

oui non

Si non, pourquoi ?

2 - Combien avez - vous d'hommes et de femmes dans votre club ?

Précisez le nombre :

- d'hommes :

- de femmes :

3* - Est ce que vous avez une ou des équipe (s) féminines à entraîner ?

oui non

Si oui pourquoi

.....
.....
.....

Si non pourquoi

.....
.....
.....

4 - En tant qu'enseignant (e) d'E.P.S à quoi selon vous est due la faible représentation des filles dans la pratique du sport ?

.....
.....
.....

5 - Quel est leur degré de motivation ?

1 - Très important

2 - Important

3 - Moyennement important

4 - Peu important

5 - Pas du tout important

6 - Les filles qui pratiquent le sport dans vos établissements sont elles orientées dans les clubs ? oui non

Si oui dites pourquoi ?

.....
.....
.....

Si non dites pourquoi ?

.....
.....
.....

7 - La pratique des APS peut elle être un moyen d'avoir un statut professionnel pour ces filles dans la société oui non

Si oui, après leur carrière sportive sont elles utilisées

Comme : - animatrice sportive

- entraîneur d'équipe

- administratrice dans une ligue, fédération

Autres à préciser

Si non, pourquoi ?

8 - Selon vous est ce que la pratique des APS permet à ces filles d'éviter un certain sort oui non

Si oui, tels que : - l'oisiveté

- la pauvreté

- l'analphabétisme

Si non, pourquoi ?

9 - En réalité, est ce que les actions sont menées par le gouvernement après leur carrière sportive pour leur promouvoir dans une catégorie professionnelle ?

oui non

Si oui dites pourquoi ?

Si non pourquoi ?

**IV - QUESTIONNAIRE DESTINE AUX JEUNES FILLES
DESCOLARISEES ET NON SCOLARISEES :**

Ville :

Commune :

Age :

Situation matrimoniale : mariée célibataire

Etablissement fréquenté avant

Profession du père :

Profession de la mère :

1 - Avez - vous pratiqué les APS ? oui non

si oui :

• école

* club

* quartier

si non pourquoi ?

.....
.....
.....

2 - Pensez - vous que la pratique sportive puisse vous empêcher de faire des enfants ? oui non

si oui, pourquoi ?

.....
.....
.....

si non, pourquoi ?

.....
.....
.....

3 - Pensez - vous que la pratique sportive déforme votre corps ? oui non

- en vous procurant beaucoup de muscles oui non

- en augmentant le volume de vos muscles oui non

- en déformant votre beauté féminine oui non

si oui, pourquoi ?

.....
.....
.....

si non, pourquoi ?

.....
.....
.....

4 - Est ce que vos parents vous interdisent de faire du sport ? oui non

si oui, les quels et pourquoi ?

• Père

* Mère

* Frères

* Sœurs

* Oncle

* Tante

• Autre (1) à préciser.....
.....

Si non, pourquoi ?

.....
.....
.....

5 - Est ce que la pratique sportive vous empêchent de faire les travaux ménagers de la maison ? oui non

6 - Citez les autres travaux que ces activités vous empêchent de faire :

.....
.....
.....

7 - Si vous pratiquez encore les APS, pensez - vous pourquoi continuer cette pratique sans aucun problème ? oui non

si oui, pensez - vous que ces activités pourront vous servir ?

oui non

si non, quels sont ces problèmes ? énumérez - les

.....
.....
.....

8 - Etes - vous membre d'une association sportive ? oui non

si oui, dites s'il s'agit d'une association sportive de :

- Quartier

- Club

si non, pourquoi ?

.....
.....
.....

9 - Etes - vous membre d'une association ? oui non

- Ligue

- Fédération

10 - Après le sport qu'est ce qu'on vous propose ?

- Argent
- Travail
- Autre (s) à préciser.....

11 - Quelles sont vos relations avec les entraîneurs ?

- Très satisfait
- Satisfait
- Un peu satisfait
- Insatisfait

Dites pourquoi ?

.....
.....
.....

12 - Quelles sont les difficultés que vous rencontrées aux entraînements ?

.....
.....
.....

13 - Quels changements notables la pratique des APS vous ont - elles apportées dans votre vie ?

.....
.....
.....

